



**Centre d'Angers - Institut
National d'Horticulture et de
Paysage**

2, rue André Le Nôtre
49045 ANGERS Cedex 01
Tél : 02 41 22 54 54

Mémoire de fin d'études



Audélor

12, Avenue de la Perrière
56324 LORIENT Cedex
Tél : 02 97 88 22 44

**Diplôme d'Ingénieur de l'Institut Supérieur des Sciences
Agronomiques, Agroalimentaires, Horticoles et du Paysage**

Spécialité : Paysage
Option : Ingénierie du Territoire

Expérimentation d'une démarche sur les sociotopes dans la commune de Ploemeur

Par : Marie-Lou MURE

JURY

Présidente : Corinne Bouchoux

Maîtresse de stage : Nadine Nicolas-Minier

Tutrice : Nathalie Carcaud

Enseignant responsable de l'option : Nathalie Carcaud

Autres membres du jury : Corinne Bouchoux

Soutenu à Angers, le 15 septembre 2010

"Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent
que la responsabilité de son auteur et non celle d'AGROCAMPUS OUEST".



Remerciements

Je souhaite adresser mes remerciements à toutes les personnes qui m'ont apporté leur aide et ont contribué à l'élaboration de ce mémoire.

Je tiens à remercier particulièrement ma maîtresse de stage, Nadine Nicolas-Minier pour son aide précieuse, et pour m'avoir accordé sa confiance sur un sujet de stage passionnant.

Je désire aussi remercier ma tutrice Nathalie Carcaud pour sa disponibilité, son soutien et ses conseils dans l'élaboration de ce mémoire.

Je tiens aussi à remercier sincèrement Jean-Pierre Ferrand pour le partage de ses connaissances et son aide précieuse, mais aussi pour avoir pris le temps de répondre à mes nombreuses questions.

Mes remerciements sont également adressés aux membres du personnel d'Audélor, pour leur aide et leur disponibilité. Je tiens à remercier spécialement Anne Benz pour sa disponibilité et ses judicieux conseils, Jean-Christophe Dumons pour son aide en cartographie, et Rozenn Ferrec pour ses conseils en sociologie.

Introduction	p. 1
I. Etat des lieux du territoire de la commune de Ploemeur	p. 5
1. Localisation de la zone d'étude et grands ensembles d'occupation du sol	p. 6
1.1. Présentation de la commune de Ploemeur	p. 6
1.2. Grands ensembles d'occupation du sol	p. 6
1.3. La tache urbaine dans le bourg de Ploemeur	p. 6
2. Diversité des espaces naturels et des paysages	p. 7
2.1. Une richesse écologique et paysagère	p. 7
2.2. Une diversité d'espaces et de paysages à protéger	p. 7
3. Évolution et typologie du tissu urbain de l'habitat	p. 8
3.1. L'évolution de la tâche urbaine de l'habitat	p. 8
3.2. Les densités nettes de constructions de l'habitat	p. 8
3.3. L'habitat dans le bourg de Ploemeur	p. 8
4. Historique et évolution des usages sociaux sur la commune	p. 9
5. Approche sociologique	p. 10
II. Recensement des espaces ouverts	p. 11
1. Recensement des espaces ouverts et usages : éléments de méthode	p. 12
1.1. Définition du concept de sociotopes	p. 12
1.2. Recensement et analyse des espaces ouverts	p. 12
2. Espaces ouverts et usages dans la commune	p. 13
2.1. Les sociotopes et leurs valeurs à l'échelle communale	p. 13
2.2. Description des sociotopes étudiés à l'échelle communale	p. 14
3. Espaces ouverts et usages dans le bourg	p. 15
3.1. Carte des sociotopes situés dans le bourg et en périphérie	p. 15
3.2. Description des sociotopes étudiés à l'échelle du bourg	p. 16
3.3. Pistes de réflexion sur les sociotopes de Ploemeur	p. 17
4. Fréquentation des espaces ouverts	p.18

5. Accessibilité aux espaces ouverts et barrières au cheminement en voies douces	p. 19
5.1. L'ouverture du bourg sur les espaces ouverts périphériques	p. 19
5.2. Les barrières aux espaces ouverts et leur évolution au sein du bourg et en périphérie	p. 20
5.3. Des profils de voirie inadaptés à une bonne accessibilité aux espaces ouverts	p. 21
6. Analyse de la carte des sociotopes et recommandation de distances aux espaces ouverts	p. 22
6.1. Analyse de la quantité et de la répartition des espaces ouverts dans le bourg	p. 22
6.2. Analyse de la répartition des valeurs dans le bourg	p. 24
7. Corrélation entre offre en sociotopes et besoins des habitants : enquête	p. 26
III. Propositions d'orientations et d'aménagements	p. 27
1. Propositions d'orientations d'aménagement à l'échelle de la commune	p. 28
2. Propositions d'orientations d'aménagement à l'échelle du bourg	p. 28
3. Intégration de la méthode des sociotopes dans le PLU	p. 30
IV. Discussion sur les résultats et l'application de la méthodologie des sociotopes	p. 36
5.1. Adaptation de la méthode de Stockholm à Ploemeur	p. 37
5.2. Autres méthodes similaires	p. 38
Conclusion	p. 39
Bibliographie	p. 40
Annexes	

Glossaire :

-Bassin de rétention : ouvrage hydraulique conçu pour le stockage des eaux pluviales, enterré ou à ciel ouvert.

-Chemins creux : un chemin creux, ou chemin de service, est un chemin situé entre deux talus en général planté d'arbres formant des haies. Il relie les parcelles agricoles entre elles, et aux hameaux et fermes. Ils sont caractéristiques des paysages de bocage.

Les chemins creux ont été détruits en grande partie pendant le remembrement des années 1970-1990. Aujourd'hui, le maintien de ces chemins creux est favorisé, en tant que patrimoine culturel paysan, paysager, agro-environnemental et écologique. Ils présentent également des usages tolérés : randonnées pédestres ou équestres, vélo.

-Communs de village : les terres vaines et vagues» couvraient le tiers de la surface agricole en Bretagne lors de la féodalité. Elles étaient considérées comme appartenant aux seigneurs ou au roi. A la révolution, un décret fut adopté, dit loi depuis, du 28 août 1792, sous l'empire de laquelle se trouvent toujours les communs bretons. «Les terres vaines et vagues» en Bretagne appartiennent alors aux habitants des villages. Ce sont des copropriétés qui servent à des activités quotidiennes de la vie du village. Une commune de village peut être un four à pain, une fontaine, un lavoir...

-Espace ouvert (de l'anglais «open space») : les espaces ouverts peuvent être des espaces naturels accessibles pour le public, ils peuvent également être des espaces construits, comme des places urbaines ou des quais. (Ferrand, 2009).

-Kaolin : argile réfractaire et friable, généralement de couleur blanche.

-Noue : fossé peu profond et large, qui recueille provisoirement de l'eau,. Elles permettent une gestion des eaux pluviales dans le respect de l'écologie.

-Sociotope : un sociotope est un lieu tel qu'il est couramment perçu et pratiqué par les usagers dans une culture déterminée (par exemple la culture des habitants de Stockholm, ou celle des habitants de Ploemeur).

-Trame verte et bleue : devant servir à enrayer la perte de biodiversité dans un contexte de changement climatique, mais aussi à contribuer à l'atteinte du bon état écologique des eaux superficielles, son objectif est bien de préserver et si besoin de remettre en bon état les continuités écologiques. Cette trame sera donc composée d'espaces importants pour la préservation de la biodiversité et de continuités écologiques les reliant, dans une approche qui soit articulée entre les niveaux continental, national, régional et local. (DIREN, 2010).

Liste des abréviations :

-COS : Coefficient d'Occupation du Sol

-DIREN : Direction Régionale de l'environnement

-IAU : Institut d'Aménagement et d'Urbanisme

-MEEDDM : Ministère de l'Ecologie de l'Energie, du Développement durable et de la Mer

-PLH : Plan Local de l'Habitat

-PLU : Plan Local d'Urbanisme

-SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale

-SIG : Systèmes d'Informations Géographiques.

-SLU : Swedish University of Agriculture Sciences.

-UBS : Université de Bretagne Sud.

-ZNIEFF: Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique.

-Zone AU : Zone d'urbanisation future

-ZPS : Zone de Protection Spéciale

-ZSC : Zone Spéciale de Conservation

Figures et photographies :

Fig. 1 : Zone de la carte des sociotopes du quartier Östermalm norra, Stockholm.	p.3	Fig. 29 : Lomener sous la neige.	p.17
Fig. 2 : landes, rochers et océan, Ploemeur.	p.4	Fig. 30 : Tempête, quai de Lomener	p.17
Fig. 3 : Grands ensembles d'occupation du sol sur la commune de Ploemeur.	p.6	Fig. 31 : Enfants jouant dans l'impasse de la ZAC du Bois d'amour, Lomener.	p. 17
Fig. 4 : L'occupation du sol dans le bourg de Ploemeur	p.6	Fig. 32: Petits espaces engazonnés de quartier sans usage, Ploemeur.	p.17
Fig. 5 : La trame verte et bleue du territoire du SCOT	p. 7	Fig. 33 : Cimetière paysager de Ploemeur, sans usage apparent de sociotope.	p.17
Fig. 6 : Evolution du tissu urbain dans le bourg de Ploemeur	p.8	Fig. 34 : Cimetière de Skogskyrkogården, Suède.	p.17
Fig. 7 : Densités nettes de construction dans le bourg de Ploemeur	p.8	Fig. 35 : La fréquentation des espaces ouverts de la commune de Ploemeur.	p.18
Fig. 8 : Typologie de l'habitat dans le bourg de Ploemeur.	p.8	Fig. 36 : La fréquentation des espaces ouverts dans le bourg de Ploemeur.	p.18
Fig. 9 : Quai de Lomener, début XIX siècle.	p.9	Fig. 37 : L'ouvertures des quartiers périphériques du bourg sur les espaces ouverts périphériques, et intégration dans les liaisons vertes.	
Fig. 10 : Sardinier port de Lomener, début XIX siècle.	p.9	Fig. 38 : la Châtaigneraie, quartier ouvert sur l'extérieur.	p.19
Fig. 11 : Tramway, Rue Sainte Anne, début XIX siècle.	p.9	Fig. 39 : Absence d'ouverture sur l'extérieur à l'est du quartier Kerchaton.	p.19
Fig. 12 : Quai de Lomener.	p.9	Fig. 40 : Les barrières et obstacles dans le bourg de Ploemeur	p.19
Fig. 13 : Port de Lomener.	p.9	Fig. 41 : Zones AU et projets en périphérie du bourg de Ploemeur	p.20
Fig. 14 : Rue Sainte Anne, Ploemeur.	p.9	Fig. 42 : Les impasses dans le bourg de Ploemeur	p.20
Fig. 15 : Evolution de la population	p.10	Fig. 43 : Vue aérienne du quartier de Kerchaton,	p.21
Fig.16 : Densité moyenne (hab/km ²)	p.10	Fig. 44 : Vue aérienne du quartier de la Châtaigneraie.	p.21
Fig. 17 : Population par tranche d'âge	p.10	Fig. 45 : Distances des zones d'habitat aux espaces ouverts > 0,5ha	p.21
Fig. 18 : Naissances et décès	p.10	Fig. 46 : Distances des zones d'habitat aux espaces ouverts > 3ha	p.23
Fig. 19 : Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2006.	p.10	Fig. 47 : Distances des zones d'habitat aux espaces ouverts > 50ha	p.23
Fig. 20 : Plage du Pérello, Lomener.	p.11	Fig. 48 : Distances des zones d'habitat aux sociotopes offrant des valeurs liées à la pause et la détente.	p.23
Fig. 21 : Espaces ouverts et valeurs correspondantes sur la commune de Ploemeur.	p.13	Fig. 49 : Distances des zones d'habitat aux sociotopes offrant des valeurs liées au contact direct avec la nature.	p.24
Fig. 22: Promenade au Parc de Kerihuer.	p.14	Fig. 50 : Distances des zones d'habitat aux sociotopes offrant des valeurs liées à l'activité physique et aux jeux.	p.24
Fig. 23: Pause au soleil et contemplation du paysage maritime, Fort-Bloqué.	p.14		p. 25
Fig. 24 : Pêcheurs sur les rochers de Port Fontaine, Lomener	p.14		
Fig. 25 : Espaces ouverts et usages dans le bourg de Ploemeur.	p.15		
Fig. 26 : Enfants attrapant des grenouilles, sud de la Châtaigneraie.	p.16		
Fig. 27 : Rassemblement entre habitants, square des Bois Pins.	p.16		
Fig. 28 : Jeux de boules dans l'espace partagé rue de Kervam.	p.16		

Liste des illustrations

Fig. 51 : Distances des zones d'habitat aux sociotopes offrant des valeurs liées aux interactions entre les habitants.	p.25
Fig. 52 : Distances des zones d'habitat aux sociotopes offrant des valeurs liées à la contemplation du paysage.	p.25
Fig. 53 : Bourg de Ploemeur, vu d'un chemin	p.27
Fig. 54 : Renforcer les fonctions sociales de la trame verte et bleue de Ploemeur.	p.28
Fig. 55 : Préserver les coupures d'urbanisation sur le littoral de Ploemeur.	p.28
Fig. 56 : Pause sur un banc, entre mer et parking, Lomener.	p.29
Fig. 57 : Eviter la prédominance de la voiture en bordure de littoral.	p.29
Fig. 58 : West side Community Garden, New York. Jardins partagés au coeur d'ensembles de collectifs.	p.30
Fig. 59 : Exposition artistique dans un parc boisé, Suède. Valeurs de pause à l'ombre, de pique-nique et de manifestation culturelle.	p.30
Fig. 60 : Exposition artistique dans un parc boisé, Suède. Valeurs de pause à l'ombre, de jeux et de manifestation culturelle.	p.30
Fig. 61 : Mettre en réseau les espaces ouverts de Ploemeur.	p.31
Fig. 62 et 63 : Exposition «SAHEL, l'Homme face au Désert» à Cholet, de la place Travot au Jardin du Mail.	p.31
Fig. 64 : Polska Masterplan, Suède. Espaces ouverts et voies douces au centre des îlots, protégés de la circulation automobile.	p.32
Fig. 65 : Schéma d'inspiration. Le vert au centre et des cheminements doux, schéma d'intentions urbanistiques, Aarhus, Danemark.	p.32
Fig. 66 : Améliorer la place du piéton au coeur du bourg et créer un réseau de déplacements doux	p.33
Fig. 67 : Zone industrielle de Kerdroual, rue Jean-Moulin	p.33
Fig. 68 : Cheminement doux dans la zone industrielle de Kerdroual, permettant l'accès au Parc du Ter depuis le centre bourg.	p.33

Tableaux :

Tab. 1 : Bilan des valeurs de sociotopes retrouvées dans les espaces ouverts sur la commune.	p.14
Tab.2 : Description des valeurs de sociotopes retrouvées dans les espaces ouverts du bourg.	p.16
Tab. 3 : Tableau des recommandations concernant la répartition des espaces ouverts selon leur taille.	p. 22

- Annexe 1 : Cartes de Stockholm
- Annexe 1.a : Densité du bâti.
- Annexe 1.b : Accessibilité du réseau pédestre de Stockholm.
- Annexe 1.c : Distance de marche jusqu'à l'espace vert le plus proche.
- Annexe 1.d : Distance de marche jusqu'à l'espace calme le plus proche. (<50dBA).
- Annexe 2 : Liste des valeurs
- Annexe 3 : Typologie des espaces ouverts
- Annexe 4 : Fiche d'observation des espaces ouverts : Exemple du quai de Lomener
- Annexe 5 : Enquête auprès des habitants
- Annexe 6 : Localisation de la commune de Ploemeur dans le Pays de Lorient.
- Annexe 7 : Illustration de la diversité des espaces et des paysages à Ploemeur
- Annexe 7.1 : Landes et rochers à Lomener.
- Annexe 7.2 : Plage des Kaolins, Ploemeur.
- Annexe 7.3 : Etang de Lannénec.
- Annexe 7.4 : Carrière de kaolins, Ploemeur.
- Annexe 7.5 : Etang du Ter, Ploemeur.
- Annexe 7.6 : Parcelles bocagères, Ploemeur.
- Annexe 8 : Patrimoine naturel de Ploemeur
- Annexe 9.1 : Composition des familles
- Annexe 9.2 : Revenus fiscaux localisés des ménages à Ploemeur en 2007, et comparaison avec le Morbihan.
- Annexe 10 : Illustrations d'espaces ouverts dans l'espace agro-naturel
- Annexe 11 : Illustrations d'espaces ouverts dans l'espace littoral
- Annexe 12 : Illustrations d'espaces ouverts dans l'espace urbain
- Annexe 13 : Illustrations d'accès différenciés aux espaces ouverts
- Annexe 14 : Exemple de mise en réseau des espaces ouverts : Plan d'urbanisme de Munich, 2002
- Annexe 15 : Habitat en contact direct avec des espaces ouverts de proximité
- Annexe 16 : Méthode des «8 caractéristiques» de Grahn
- Annexe 17 : Localisation des noms de quartiers et de rues cités



Créer une ville agréable à vivre

La qualité du cadre de vie est essentielle pour tout habitant. Celui-ci souhaite habiter dans une ville dynamique et agréable à vivre, bien pourvue en équipements. Il recherche aussi un environnement plaisant, un cadre de vie soigné et des espaces verts de qualité.

Dans un contexte de densification

L'étude s'inscrit dans un contexte de redensification urbaine, enjeu important de notre époque. Si depuis la fin du siècle dernier, la tendance était à l'agrandissement des villes, il est maintenant nécessaire de les redensifier, l'étalement urbain étant à proscrire dans une optique de développement durable.

Cette densification est nécessaire pour des raisons sociales, dues à la forte demande des gens de vivre en ville, près des services qu'offrent les centres urbains. Il y a aussi une demande de plus d'intégration sociale, de sécurité, d'un meilleur accès aux transports en commun, et la possibilité de se déplacer à pied sans prendre la voiture. (Stähle, 2009).

Une redensification est aussi primordiale pour des raisons économiques, car lorsque la ville s'étend, le centre ville est très recherché et les prix augmentent fortement. Il y a aussi le fait que nous sommes passés d'une économie industrielle à une économie de l'information, qui suppose des contacts humains et des besoins de rencontre, permis par la densification. Enfin, il est moins cher de construire sur des terrains déjà viabilisés avec des accès existants aux réseaux urbains. (Stähle, 2009).

Pour des motifs environnementaux, la densification urbaine permet de préserver les forêts et les terres agricoles, de préserver la nature et la biodiversité, et de réduire la dépendance à la voiture et la consommation énergétique. On entend souvent évoquer le grignotage de l'environnement, le recul des espaces agro-naturels et la nécessité de les préserver. (Nordström, 2003)

Ainsi, de nombreuses villes, en France et dans le monde, ont pour objectif une redensification urbaine. Celle-ci devant s'accompagner du maintien et de l'amélioration du cadre de vie des habitants, elle est liée à une reconquête de la nature et une ouverture de la ville sur la nature. Afin d'offrir aux habitants une ville agréable, cette logique de densification implique donc de mettre à disposition des habitants des espaces ouverts de qualité.

Intégrer des usages sociaux à la Trame verte et bleue

Lors de la préparation du SCOT* du Pays de Lorient, la logique de Trame verte et bleue* fut une préoccupation centrale. Le territoire concerné est marqué par la fragilité de ces équilibres et la nécessité de protéger ses écosystèmes. De plus, dans un contexte de développement durable, la question de la préservation de ces espaces aux caractéristiques naturelles va de paire avec les usages sociaux dans ces espaces. Il convient donc de les protéger, tout en leur permettant de contribuer à la vie sociale.

Actuellement, la mise en place de la Trame verte et bleue, et de l'entrée de la nature en ville, est fondée sur une approche essentiellement écologique. En effet, la mesure phare du Grenelle de l'Environnement porte l'ambition d'enrayer la perte de biodiversité, en reconstituant un réseau d'échanges cohérent pour que les espèces animales et végétales puissent assurer leur survie. Pour cela, le maintien et le rétablissement des continuités écologiques est nécessaire et implique un maillage de différents espaces (espace rural, cours d'eau, zones forestières, littoral sauvage...), constituant, à terme, la Trame verte et bleue. (MEEDEM*, 2010). On observe dans certaines villes des Trames vertes et bleues très réussies, pénétrant jusqu'au cœur des villes. C'est par exemple le cas des villes de Rennes et de Nantes, particulièrement engagées sur les circulations douces, la politique de

* cf. Glossaire et liste des abréviations

l'eau et la Trame verte et bleue. D'ailleurs, Nantes est candidate pour le prix de la « capitale verte Européenne », récompensant les villes montrant l'exemple en matière de mode de vie urbain respectueux de l'environnement, (10 critères environnementaux étant utilisés). Ce titre est actuellement détenu par la ville de Stockholm. (Nantes Métropole, 2010). Cependant, aucune méthode précise ne concerne la prise en compte des usages sociaux au sein de ces espaces. Or, outre sa fonction écologique, la Trame verte et bleue correspond en partie à des espaces ouverts présentant des usages sociaux.

De ces considérations découlent les interrogations suivantes :

Comment rendre la ville dense agréable et pourvue en espaces ouverts de qualité?

Comment associer des usages sociaux aux espaces de la Trame verte et bleue, et comment faire entrer la végétation de la trame verte dans la ville?

La méthode des sociotopes

L'étude sur les sociotopes*, développée en Suède dans la ville de Stockholm, a pour objectif de répondre à cet enjeu actuel du Pays de Lorient, généralisable au territoire français et dans le monde. Elle a en effet été pensée comme une stratégie en réponse au Plan d'urbanisme de 1999 : « Building the city inwards », construire la ville dans la ville, c'est-à-dire redensifier (Stähle, 2006).

La structure verte de Stockholm a ainsi été définie en croisant une approche écologique (notion de biotope) et une approche sociologique, c'est-à-dire la prise en compte de l'usage des lieux par les habitants, d'où la notion de sociotope. Cette méthode a été développée par Alexander Stähle et Anders Sandberg.

Un sociotope est un lieu tel qu'il est couramment perçu et pratiqué par les usagers dans une culture déterminée (par exemple la culture des habitants de Stockholm, ou celle des habitants de Ploemeur). Le sociotope correspond à un

espace ouvert*, notion allant au-delà de l'espace public, et faisant prévaloir l'usage effectif sur le statut juridique. Les espaces ouverts peuvent être des espaces naturels accessibles pour le public, ils peuvent également être des espaces construits, comme des places urbaines ou des quais. (Ferrand, 2009).

Dans le cadre de la mise en oeuvre du SCOT du Pays de Lorient, concernant 24 communes, cette démarche intéresse notamment la commune de Ploemeur au vu des enjeux de cadre de vie et de densification urbaine qui s'imposent aujourd'hui.

Par ailleurs, dans un souci de densification urbaine, il est impossible et indésirable de vouloir conserver la totalité de la structure verte d'une ville, puisque celle-ci se développe constamment. Les urbanistes doivent regarder les espaces verts comme pouvant être changés, déplacés et reconstruits au besoin. En recréant une nouvelle structure verte pensée en lien avec la construction de nouveaux bâtiments et routes, l'environnement urbain peut gagner en qualité, même si la quantité d'espaces ouverts est réduite (Stähle, 2002). L'objectif est de construire une ville dense de qualité, auquel se propose de répondre en partie la méthode des sociotopes.

La demande de l'Audélor concernant l'étude consiste à analyser l'offre en espaces ouverts dans la commune, à analyser les usages et les pratiques des habitants, et à appréhender les notions de trames, d'accès et de cheminement. Ceci aboutira à l'établissement d'un diagnostic, et des propositions à intégrer dans les différents documents du PLU* en cours de révision à Ploemeur. Une part de la demande est aussi de tester des méthodes d'approche de l'intégration de la notion de sociotope dans les documents d'urbanisme, qui pourront servir sur des territoires plus larges dans le cadre de la mise en oeuvre du SCOT.

Stockholm et Ploemeur sont des communes qui diffèrent par de nombreux aspects, les principaux étant la taille, la situation géographique et la culture des habitants. La question suivante se pose donc, afin de proposer une méthode permettant de répondre aux enjeux et considérations évoqués précédemment :

Comment adapter la méthode suédoise des sociotopes à Ploemeur, commune de l'agglomération lorientaise située sur le littoral breton?

Une analyse du territoire sera effectuée dans un premier temps, présentant les points essentiels pour l'étude des sociotopes. Un recensement des espaces ouverts et des usages, corrélaté à la notion d'accessibilité aboutira à la création d'une carte des sociotopes de la commune et du bourg de Ploemeur.

Des propositions d'orientations d'aménagement seront ensuite proposées après une analyse de la carte des sociotopes.

Enfin, une analyse des méthodes utilisées dans la démarche, et une comparaison avec des méthodes similaires seront effectuées.

Méthode des sociotopes appliquée à Stockholm

La démarche des sociotopes suit une logique correspondant aux facteurs favorisant la fréquentation et l'appropriation d'un espace ouvert : la taille, la qualité, la proximité et la facilité d'orientation.

Cette démarche consiste tout d'abord en un inventaire des espaces ouverts présents sur le territoire. Des observations sont ensuite réalisées sur ces espaces par des experts, qui relèvent les caractéristiques ainsi que les usages observés sur des espaces de plus de 0,5ha. Ils déterminent les valeurs de sociotope de ces espaces, et réalisent des calculs de temps de circulation piétonne. (Ståhle, 2006). Une approche sur les formes urbaines et la densité est également menée.

Des enquêtes sont ensuite conduites auprès des habitants, autour de 4 grandes questions clés : Quel est votre lieu favori? Quelles sont ses qualités? Quels sont ses manques? Ce lieu est-il aisément accessible? (Nordström, 2003)
Ces enquêtes sont ensuite corrélées avec les résultats des observations.

Une carte des sociotopes est alors réalisée (fig.1), comprenant les sociotopes, les valeurs, les cheminements et les obstacles à l'accessibilité. (Nordström, 2003). Cette carte met également en évidence les caractéristiques écologiques des espaces.

Une analyse de la carte par des seuils de distances permet de mettre en évidence les zones déficitaires en sociotopes, et les éventuels problèmes d'accessibilité. Une approche sur la structure des rues et les temps de parcours piétons est également abordée. (Annexe 1).

La carte des sociotopes de la ville de Stockholm a été intégrée dans des documents d'urbanisme et est un outil très utile pour la planification urbaine.

Méthode des sociotopes appliquée à Ploemeur

L'application de la méthode des sociotopes à Ploemeur, développée dans cette étude, reprendra les principes de la démarche suédoise. Un inventaire des espaces ouverts et des valeurs sera effectué suite à des observations de terrain, à l'aide de fiches d'observation et de discussions avec les usagers (Annexes 2 à 4). L'étude sera effectuée à deux échelles distinctes : à l'échelle de la commune et à l'échelle du bourg. Enfin, un géoréférencement des espaces ouverts sera effectué avec les SIG*.

Des enquêtes correspondant au modèle suédois seront réalisées l'année prochaine par les étudiants de l'UBS*. Ainsi, une enquête sera menée dans cette étude selon une approche différente. L'objectif initial est d'expérimenter une méthode pour mettre au point une typologie des besoins et ressentis des habitants en fonction des types de quartiers (questionnaire en annexe 5) L'analyse des résultats est réalisée avec le logiciel Modalisa.

L'étude intègre également une approche sur l'accessibilité des espaces ouverts, les formes de voirie, les déplacements doux et les obstacles dans le bourg de Ploemeur.

Une carte des sociotopes de Ploemeur sera ensuite réalisée. Une analyse par des calculs de distance permettra de mettre en évidence des secteurs déficitaires en sociotopes. Les distances reprises sont celles utilisées en à Stockholm.



Figure 1 : Zone de la carte des sociotopes du quartier Östermalm norra, Stockholm.

Source : Ville de Stockholm, 2010.

Légende : (traduite du suédois par J-P Ferrand)

VALEURS ECOLOGIQUES

Evaluation globale des valeurs et fonctions des différents biotopes sur l'ensemble de la ville

MILIEUX NATURELS DE VALEUR ELEVÉE

Secteurs offrant des conditions d'accueil pour un grand nombre d'espèces. Biotopes liés à la situation et souvent en longues continuités. L'importance de chaque secteur pour la biodiversité de la ville dépend notamment de la taille et de la situation.

MILIEUX NATURELS A VALEUR POTENTIELLE

SECTEURS A FAIBLE VALEUR ECOLOGIQUE

VALEURS SOCIALES ET CULTURELLES

Evaluation globale des espaces ouverts de la ville (parcs, espaces verts, places etc) et de leurs qualités

ESPACES OUVERTS DE VALEUR ELEVÉE COMME SOCIOTOPES

Espaces ouverts vécus comme importants pour l'activité physique et les loisirs. Les valeurs sociales et culturelles ont été évaluées par des observations extensives et par plusieurs opérations d'enquêtes et d'entretiens.

VALEURS SOCIALES IMPORTANTES, telles que les habitants les considèrent et figurées sur la carte :

Ba (baignade), BI (spectacle des fleurs), Bo (jeux de ballon), Fo (vie sociale / populaire), G (oasis verte), L (jeux), N (nature sauvage), P (pique-nique), R (calme), U (point de vue).

[Encadré] indique une valeur régionale.

AUTRES VALEURS SOCIALES, non figurées sur la carte : nautisme, équitation, animaux (?), événements, course à pied, promenades, luge, impressions forestières, patinage, marchés en plein-air, restauration en plein-air, contact avec l'eau

Comment la démarche des sociotopes peut-elle contribuer à créer une ville dense et agréable à vivre, dans un contexte de développement durable?

► La méthode des sociotopes a pour objectif d'offrir aux habitants des espaces ouverts de qualité, nécessaires pour le maintien d'un cadre de vie agréable dans une ville dense. Cette méthode permet en effet d'optimiser la quantité et la répartition des espaces, ainsi que des usages possibles. Une approche sur l'accessibilité des espaces ouverts répond à la notion de simplicité et de lisibilité des trajets en voies douces.

► La méthode des sociotopes permet aussi de créer des espaces de diversité :
Des lieux en un sens utopiques peuvent être créés, où les adultes jouent avec les enfants, où des populations et des idéologies différents se rencontrent, où la nature rencontre la culture... (Stähle, 2006).

► La démarche permet l'intégration d'une approche sociale à la trame verte et bleue en ville :
La notion de Trame verte et bleue définie dans le Grenelle de l'Environnement prend en compte les caractéristiques écologiques des espaces, et l'insertion de ces espaces dans la ville, dans un but de maintien et de protection de la biodiversité. Or, outre les aspects environnementaux, les aspects sociaux seraient aussi à prendre en compte dans un contexte de développement durable. Une approche plus sociale semble aussi indispensable pour une véritable optimisation du cadre de vie des habitants.

Les usages récréatifs dans les espaces aux caractéristiques naturelles sont souvent en conflit avec le rôle écologique de l'espace. De plus, de l'absence d'identification des usages sociaux peut résulter une négligence des besoins des habitants et de leur coexistence avec les fonctions écologiques. (Shih, 2009).

La méthode des sociotopes permet de prendre en compte

les usages effectifs des habitants dans les espaces ouverts, en corrélant des observations recueillies par des experts à une enquête auprès des usagers. Cela permet de mettre en évidence les usages existants, des zones de pénurie de sociotopes ainsi que d'éventuelles barrières à l'accessibilité des espaces. L'analyse de la carte des sociotopes permet de proposer des aménagements concrets répondant aux besoins des habitants. L'approche des sociotopes est aussi associée à une approche écologique, puisque les espaces sont classés en trois niveaux d'intérêt écologique : milieux naturels de valeur élevée, à valeur potentielle ou à faible valeur écologique. (Stähle, 2010).

► La carte des sociotopes est durable sur plusieurs points : Elle est socialement durable, puisqu'elle a pour objectif même de mettre en relief l'importance des espaces ouverts, la nécessité d'améliorer ces structures et les services correspondants, leur accessibilité, et de contribuer à l'implication des citoyens. En tant qu'outil de planification, elle vise tout particulièrement à redonner aux usagers la place qui leur revient dans les décisions concernant les aménagements. Cela correspond à un monde représentatif de la vie quotidienne, qui cherche les valeurs attachées au vécu et entend que les citoyens puissent appliquer ces valeurs dans leur quotidien. De plus, elle attribue aux citoyens une place dans le processus de planification.

L'approche des sociotopes est également durable sur le plan environnemental et écologique, comme évoqué précédemment, en ce qu'elle met en évidence la perspective de réseau. Elle est également censée s'associer à une approche axée sur une carte des espaces à forte valeur écologique. (Nordström, 2003)

En revanche, l'aspect économique n'est pas évoqué dans la carte des sociotopes, bien qu'il soit indirectement lié à la notion de sociotope. L'étude sur les sociotopes permet de fournir un environnement et un cadre de vie de qualité, attractif et propice à la croissance économique. D'après Stalhe (2002), la population et les entreprises choisiront Stockholm pour le travail, le shopping, la culture et les services, mais aussi parce que la ville possède une offre abondante en parcs et espaces naturels. Le fait d'augmenter la densité peut avoir des répercussions économiques, qu'il est nécessaire de prévoir et de mesurer. Il est aussi nécessaire de trouver un compromis entre l'espace public et privé. En effet, ces espaces n'ont pas les mêmes fonctions, et doivent être traités séparément (Grahm, 2003).

Elle est durable sur le plan de la communication, puisqu'il s'agit d'un processus permanent, et non d'une carte et d'une évaluation établies une fois pour toutes.

I. Etat des lieux du territoire de la commune de Ploemeur

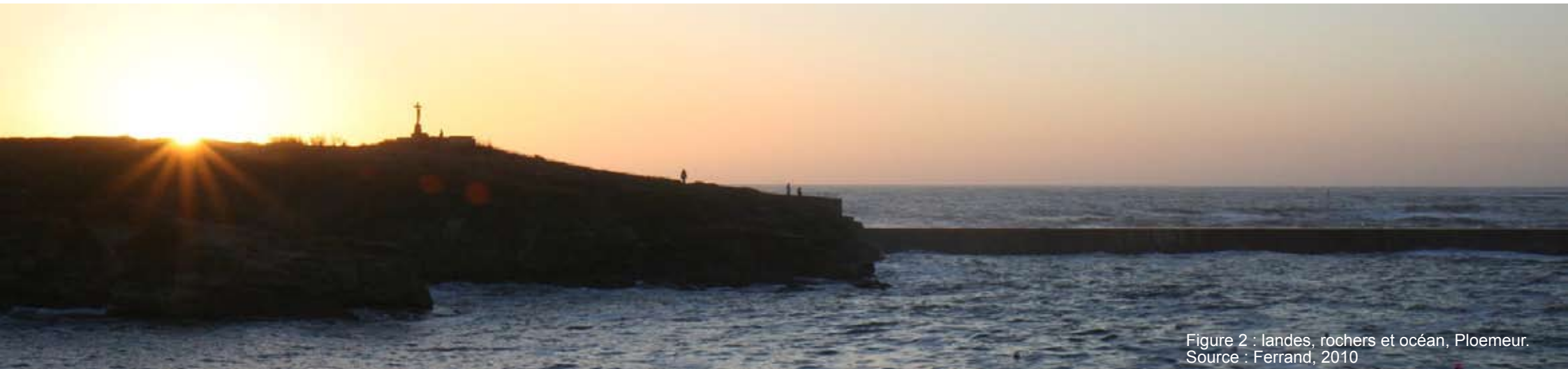


Figure 2 : landes, rochers et océan, Ploemeur.
Source : Ferrand, 2010

1. Localisation de la zone d'étude et grands ensembles d'occupation du sol à Ploemeur

1.1. Présentation de la commune

Ploemeur est une commune de Cap l'Orient agglomération, située dans le Morbihan. Elle fait partie du Pays de Lorient, comptant 30 communes de Cap l'Orient, la Communauté de communes de Blavet-BelleVue-Océan, la Communauté de communes de la région de Plouay.

Ploemeur est située au sud-ouest de Lorient, et est également adjacente aux communes de Larmor-Plage, Guidel et Queven. Ploemeur possède une façade sur l'océan de 17km, face à l'île de Groix, et un territoire remontant dans l'arrière pays. (Annexe 6).

1.2. Grands ensembles sur la commune

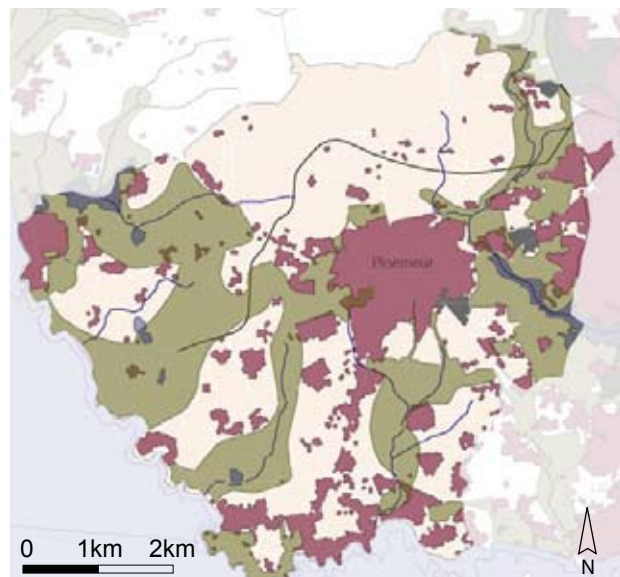


Figure 3 : Grands ensembles d'occupation du sol sur la commune de Ploemeur. Auteur : M. Mure
Source : données SIG Audélor.

Légende:

Espace urbanisé	Liaisons vertes
Espace agro-naturel	Réseau hydrographique

La commune possède des caractéristiques à la fois urbaines, agro-naturelles et littorales. Ploemeur est, d'une part, une commune du littoral breton, et, d'autre part, une commune périurbaine de première couronne de l'agglomération de Lorient.

La commune est rurale sur les 2/3 de son territoire, deux types de paysages se succèdent : remembré et plus ouvert au nord, encore très bocagé au sud, où l'océan apporte son ambiance maritime. (PLU, 2005).

L'espace agro-naturel est composé d'espaces agricoles et d'espaces aux caractéristiques naturelles.

La commune est caractérisée par une diversité d'ensembles naturels formant les liaisons vertes de la trame verte et bleue définie par le SCOT du Pays de Lorient. Cette trame s'appuie sur un réseau de vallées secondaires, de bois, de landes, du bocage, de prairies et de milieux agro-naturels, formant des liaisons qui connectent les espaces naturels majeurs. (Ferrand, 2002). Trois liaisons principales partent du littoral jusqu'au bourg de Ploemeur. Une autre liaison correspond au parc du Ter et à son prolongement au sud-est. La trame verte pénètre légèrement dans l'espace urbain, au sud-ouest, dans le quartier de la Châtaigneraie. Aucune liaison n'est située dans la périphérie nord du bourg, essentiellement agricole, comportant la base militaire de Lann Bihoué. Les espaces composant les liaisons vertes, situés sur le littoral et dans l'espace agro-naturel, sont en grande partie accessibles au public, et offrent une diversité de paysages et d'usages.

Le paysage urbain est composite, avec un centre bien identifié, des «quartiers» côtiers baignant dans une ambiance quasi balnéaire, et les nombreux villages et lieux dits. De nombreux hameaux forment un habitat dispersé. Enfin, le littoral ploemeurois est constitué d'une succession d'agglomérations et d'espaces littoraux aux caractéristiques naturelles (fig. 3).

1.3. Zones d'occupation du sol dans le bourg

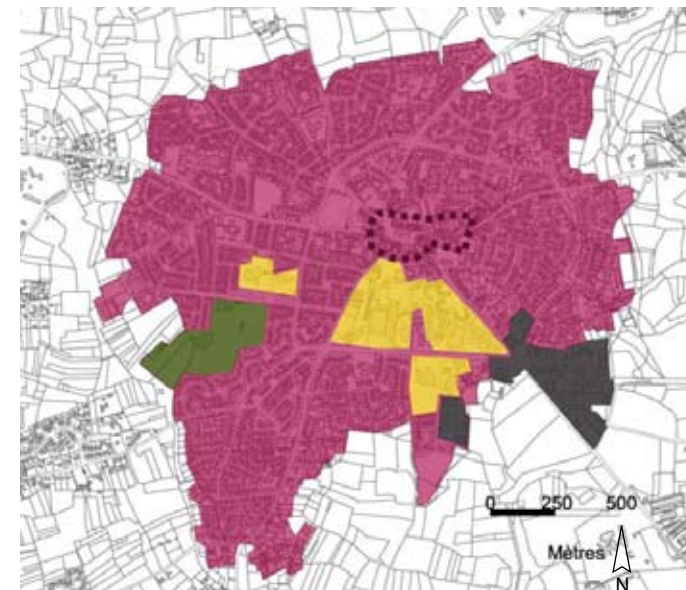


Figure 4 : L'occupation du sol dans le bourg de Ploemeur
Auteur : M. Mure. Source : fond de carte Audélor.

Légende:

Centre bourg	Activités tertiaires et commerciales de surfaces importantes
Tache urbaine	
Ensemble sportif	Zone d'activités industrielles

La tache urbaine du bourg de Ploemeur est composée de zones d'habitats, principalement pavillonnaires, réparties concentriquement autour du centre bourg. Le sud-est du bourg est occupé par une zone industrielle et une zone d'activité à dominante tertiaire et commerciale allant jusqu'au cœur du bourg.

Le tissu bâti habité du bourg est ainsi discontinu, du fait de la présence des zones d'activités à l'est, et du complexe sportif à l'ouest (fig 4.).

2. Diversité des espaces naturels et des paysages

2.1. Une richesse écologique et paysagère

Le territoire de Ploemeur possède des milieux naturels particulièrement variés (annexe 7). On y trouve en effet :

♦ Sur le littoral :

- Les côtes rocheuses (pelouses littorales et landes notamment), plages et cordons littoraux, dunes.
- Un des plus grands étangs littoraux de Bretagne (l'étang de Lannédec), plan d'eau naturel formé à l'arrière d'un massif dunaire.

♦ Dans l'intérieur des terres :

- Des bois de types variés : futaie de feuillus (le Ter), taillis sous futaie de feuillus, bois de pins maritimes, boisements pionniers à bouleau et chêne pédonculé, saulaies dans les fonds de vallées...
- Un bocage très irrégulier, mais demeuré dense par endroits, montrant un « faciès littoral » (murets de pierres sèches, végétation buissonnante) et un « faciès intérieur » (talus de pierres et terre, haies d'arbres de haut jet).
- Des prairies mésophiles et humides, jouant un rôle essentiel dans l'équilibre des écosystèmes et la variété des paysages.
- Des zones humides variées, les plus importantes sont les étangs du Ter et de Lannédec.
- Des landes elles aussi variées, présentant des physionomies sèches, mésophiles ou humides, et établies dans des conditions diverses (incendie, colonisation de sols dénudés...)
- Divers types de friches (ronciers, fourrés à prunellier).

Cette diversité d'espaces et de paysages implique une offre diversifiée en espaces ouverts, et des façons différentes de vivre ces lieux et de les pratiquer. Elle s'explique en partie par les caractéristiques suivantes de la commune :

- Une position géographique particulière : la commune possède une façade sur l'océan, et remonte assez loin dans l'arrière-pays ;
- Une situation sur deux ensembles géologiques bien différenciés (granite au nord, micashiste au sud) ;
- L'absence de remembrement, qui a maintenu des secteurs de petites parcelles bocagères présentant souvent des caractéristiques différentes ;
- Le déclin de l'agriculture sur la façade littorale, qui engendre une dynamique de reconquête par les fourrés et les boisements ;
- La présence des carrières de kaolin*, qui sont aussi un élément de diversité biologique et paysagère. (Ferrand, 2010)

2.2. Une diversité d'espaces et de paysages à protéger

Des protections sont appliquées à certains espaces aux caractéristiques naturelles sur la commune de Ploemeur.

L'article L 146.6 de la Loi « Littoral » impose la préservation des espaces constituant un site ou un paysage remarquable, caractéristiques du patrimoine naturel et culturel du littoral, nécessaires au maintien des équilibres écologiques, ou présentant un intérêt écologique. 7 sites ont été retenus dans la commune du fait de la richesse de leurs milieux naturels (Annexe 8). Ils intègrent les Zones Naturelles d'Intérêts Ecologiques, Floristiques et Faunistiques (ZNIEFF*). Certains espaces font également partie des espaces à retenir dans le cadre du réseau NATURA 2000 (Directive Oiseaux ZPS* et Directive Habitat ZSC*). (DIREN* Bretagne, 2010).

Par ailleurs, des protections à l'échelle du SCOT sont également en place, concernant des sites à enjeu intercommunal de biodiversité, les liaisons vertes, les espaces maritimes et estuariens et les zones humides (fig.5).

Certains espaces bénéficient d'une protection particulière ou d'un classement au niveau communal, bénéficiant dans le PLU de préconisations pour leur protection. Cela concerne des bois et haies en espaces boisés classés ou « éléments identifiés au titre de la loi « Paysage », et des éléments du patrimoine et des hameaux de qualité dans la commune.

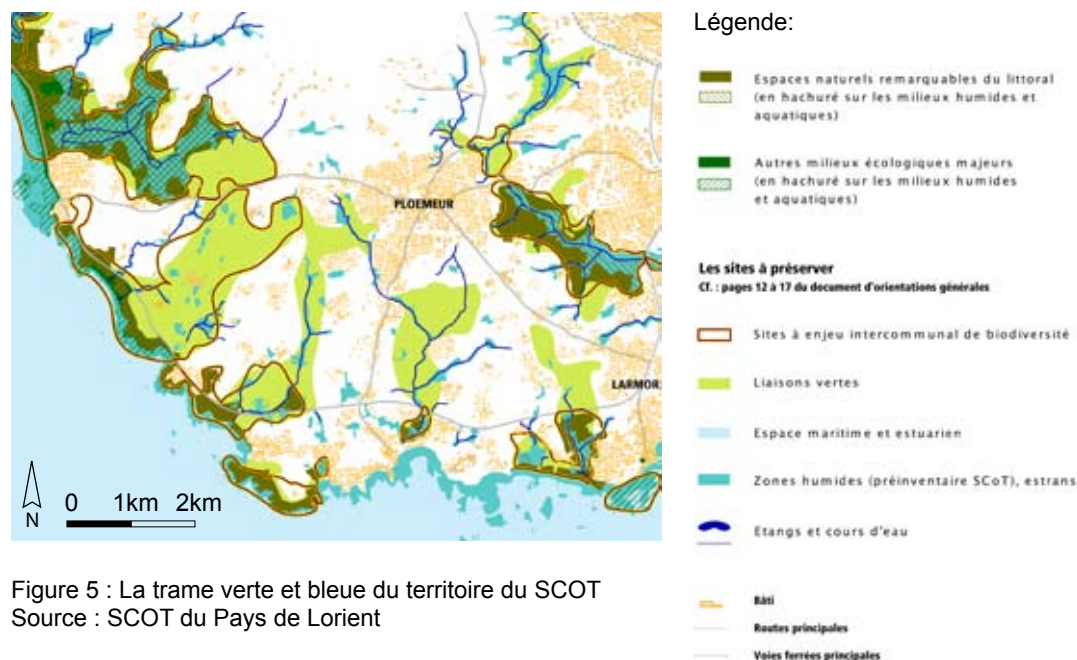


Figure 5 : La trame verte et bleue du territoire du SCOT
Source : SCOT du Pays de Lorient

3. Évolution et typologie du tissu urbain de l'habitat

3.1. L'évolution de la tache urbaine de l'habitat

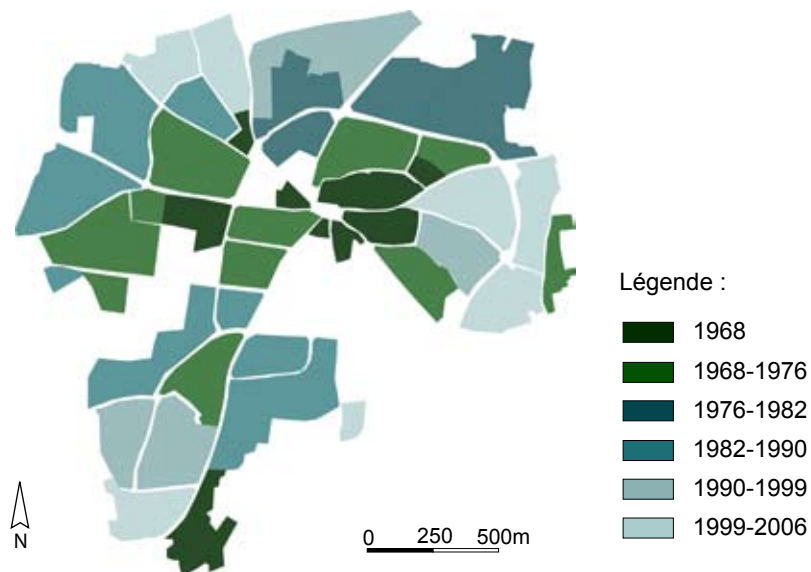


Figure 6 : Evolution du tissu urbain dans le bourg de Ploemeur
Auteur : M. Mure. Source : Audélor, 2007.

3.2. Les densités nettes de constructions de l'habitat

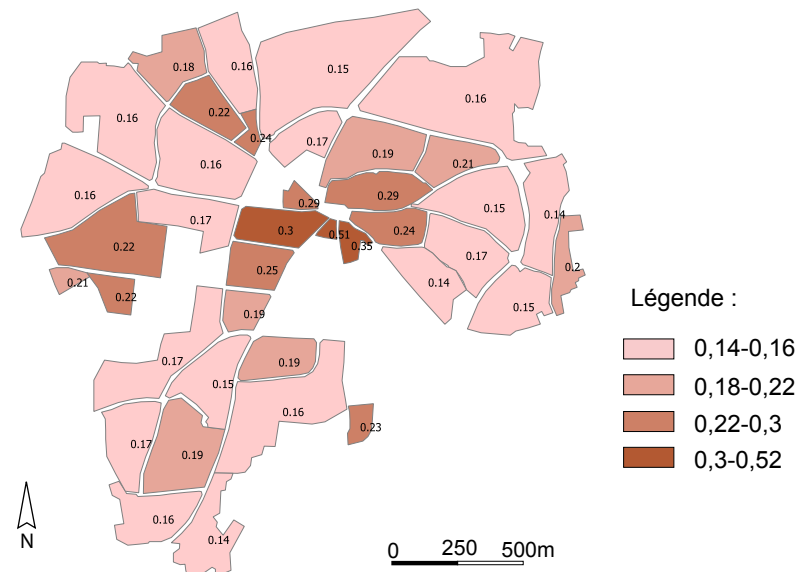


Figure 7 : Densités nettes de construction dans le bourg de Ploemeur
Auteur : M. Mure

3.3. L'habitat dans le bourg de Ploemeur

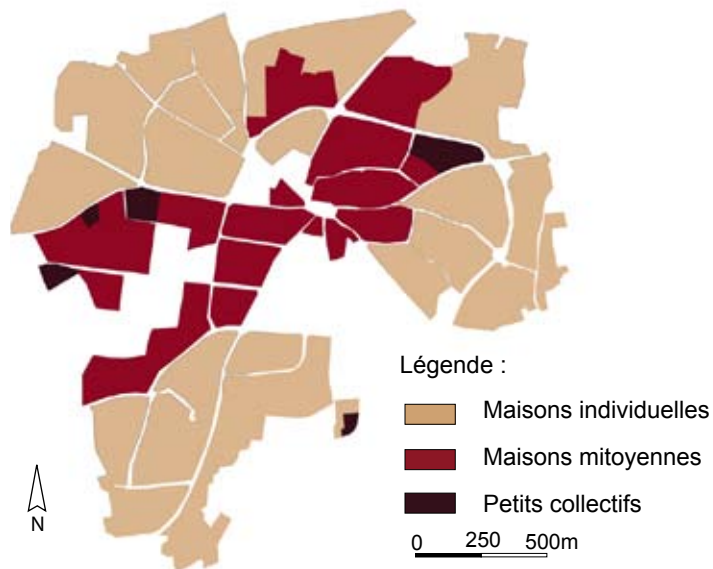


Figure 8 : Typologie de l'habitat dans le bourg de Ploemeur. Auteur : M. Mure

L'évolution de la tache urbaine de l'habitat s'est effectuée de façon concentrique autour du centre-bourg. Les constructions se sont en effet développées en allant vers la périphérie, le long des axes de communication (fig. 6). Après une forte activité de la construction, entre 1975 et 1990, le rythme ralentit par la suite.

Les densités nettes de construction sont globalement plus importantes dans le centre bourg, et diminuent à mesure que l'on s'éloigne en périphérie. (fig. 7). Elles correspondent à la notion de coefficient d'occupation du sol (COS*).

Des corrélations apparaissent entre l'année de construction et le type de bâti. Le bâti situé plus au centre, et selon un axe nord-est/sud-ouest correspondant à des années de construction jusqu'à 1982, est composé majoritairement d'un habitat dense de maisons mitoyennes.

Le bâti situé plus en périphérie, construit à partir de 1982, correspond principalement à des formes urbaines de lotissement de maisons individuelles séparées (fig. 6 et 8). Les petits collectifs, actuellement peu nombreux sur la commune, sont en progression. Leur nombre devrait s'accroître dans le futur, d'après le PLH*.

Le tissu bâti habité présente ainsi une évolution dans le type de formes urbaines, correspondant à une demande croissante de pavillons individuels avec jardins. Les lotissements sur la commune consomment de plus en plus d'espace construit, et la densité des formes urbaines semble diminuer au cours des dernières années (fig. 6 et 8).

En revanche, la densité de construction n'est pas en lien direct avec le type d'habitat (fig. 7 et 8). On remarque cependant que les densités les plus faibles correspondent à des quartiers en périphérie, qui comportent le plus souvent des maisons individuelles.

4. Histoire et évolution des usages



Figure 9 : Quai de Lomener, début XIX siècle.
Source: Mairie de Ploemeur



Figures 10 : Sardinier port de Lomener, début XIX siècle.
Source: Mairie de Ploemeur



Figure 11 : Tramway, Rue Sainte Anne, début XIX siècle.
Source: Mairie de Ploemeur



Figure 12 : Quai de Lomener. 24.08.10
Auteur : M. Mure



Figure 13 : Port de Lomener 24.08.10
Auteur : M. Mure



Figure 14 : Rue Sainte Anne, Ploemeur. 24.08.10. Auteur : M. Mure

Ploemeur était autrefois une commune agricole et littorale. La pêche, notamment de sardines, était une activité économique importante aux XVIII^e s et XIX^e s. (fig. 19 et 20). Le port de Lomener est aujourd'hui fréquenté en grande partie pour de la promenade, la vue sur le paysage maritime, le bateau de plaisance. On note donc une évolution d'une activité de subsistance à des activités de loisirs. Aujourd'hui, à l'exception de l'extraction du kaolin, les activités traditionnelles ont disparu ou considérablement décliné. Les conserveries ont été rasées et remplacées par des ensembles immobiliers, les bateaux de pêche sont devenus très rares dans les ports. (Perron, 2010)
La Rue Sainte-Anne (localisation en annexe 17) était, au début

du siècle, très fréquentée par les piétons, et caractérisée par la présence d'une ligne de tramway venant de Lorient. La place du piéton est à l'heure actuelle amoindrie par un fort trafic de véhicules.

À partir de 1970, le chef-lieu de la commune s'étend ; des lotissements sont construits à proximité de villages. De 1962 à 1990, la population triple.

La commune de Ploemeur possède une histoire riche, dont elle a conservé certains éléments patrimoniaux présents sur son territoire : Le patrimoine paléolithique, le patrimoine religieux, le patrimoine lié à l'eau, les manoirs et maisons de maître, les chemins creux*, les commons de village*...

5. Analyse socio-démographique

Les besoins et usages concernant les espaces ouverts, ainsi que leur perception par les habitants dépendent de certaines caractéristiques sociologiques et culturelles de la population. Une structure de population donnée, par exemple comportant un nombre élevé d'enfants, induit des usages spécifiques à cette classe d'âge, et des besoins d'espaces récréatifs de type aire de jeux. Les usages prédominants sur la commune diffèrent si le nombre de personnes âgées est très important.

La population ploemeuroise a subi une augmentation relativement forte de 1960 à 1990, puis tend à se stabiliser de 1990 à 2006 (fig. 15). En 2007, la commune de Ploemeur compte 19329 habitants. Le même phénomène a lieu concernant la densité de population (fig. 16). Cette tendance est généralisable à l'agglomération de Lorient et au Morbihan.

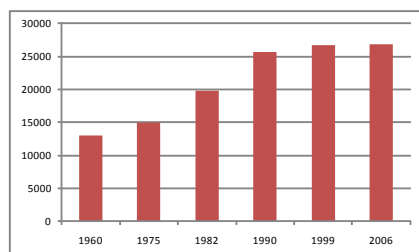


Figure 15 : Evolution de la population
Source : INSEE

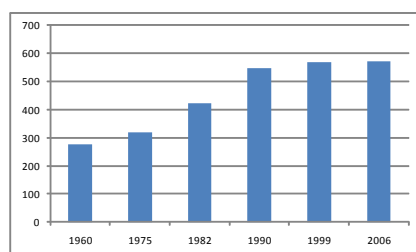


Figure 16 : Densité moyenne (hab/km²)
Source : INSEE

Un vieillissement de la population est à noter entre 1999 et 2006. Ce vieillissement de la population est particulièrement important et plus rapide que dans l'agglomération de Lorient et le Morbihan (fig. 17 et 18).

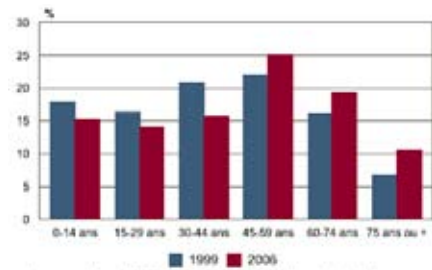


Figure 17 : Population par tranche d'âge
Source : INSEE, RP 1999 et RP2000

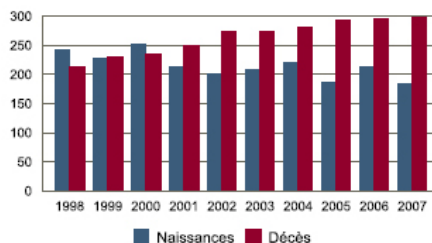


Figure 18 : Naissances et décès
Source : INSEE, Etat civil.

Concernant les familles à Ploemeur, on observe une diminution du pourcentage de couples avec enfants, et une augmentation du pourcentage des ménages d'une personne et des couples sans enfants (annexe 9.1).

La catégorie socioprofessionnelle la plus présente est celle des retraités, suivis par les personnes sans activité professionnelle, les professions intermédiaires et les employés (fig. 19). Une augmentation importante du nombre de retraités est à noter, ainsi que du nombre des cadres et professions intellectuelles supérieures.

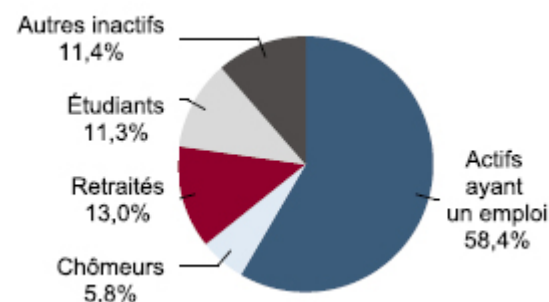


Figure 19 : Population de 15 à 64 ans par type d'activité en 2006.
Source : INSEE, RP 2006.

Par ailleurs, les revenus moyens sur la commune de Ploemeur sont relativement élevés par rapport au reste du Morbihan (annexe 9.2).

II. Recensement des espaces ouverts à Ploemeur et élaboration de la carte des sociotopes



Figure 20 : Plage du Pérello, Lomener.
7.08.10
Auteur : M. Mure

1. Recensement des espaces ouverts et usages : éléments de méthode

1.1. Définition du concept de sociotope

Le sociotope est un espace ouvert tel qu'il est couramment perçu et pratiqué par les usagers dans une culture déterminée (par exemple la culture des habitants de Stockholm, ou celle des habitants de Ploemeur). Cette notion va au-delà de l'espace public et fait prévaloir l'usage effectif par la population sur le statut juridique. Il correspond à l'évaluation d'un espace ouvert en tant qu'espace de vie humaine, faisant état des valeurs sociales et culturelles attachées à ce lieu. (Ferrand, 2009).

► **La carte des sociotopes** décrit les qualités que présente un espace «ouvert, vert, gris ou bleu», public ou privé, pour la vie quotidienne des gens. Elle se base sur un protocole d'observation élaboré, qui recourt à des enquêtes auprès du public. Elle peut être utilisée pour des projets d'urbanisme variés. (**Ferrand, 2009**).

► Les valeurs de sociotopes

A chaque sociotope ont été attribuées des valeurs, correspondant aux raisons de leur attrait. Ces valeurs décrivent les usages, mais aussi les sensations des gens dans les espaces. (Nordström, Standberg et Stähle, 2003). Ces valeurs doivent être adaptées de façon pertinente à la commune de Ploemeur. Aussi, certaines n'ont pas lieu d'être comme la glisse, le ski, le patinage. D'autres en revanche peuvent être ajoutées, telles que les activités de cueillette et de pêche.

Ces valeurs peuvent être groupées en grandes catégories, en fonction de ce qui attire les gens dans un lieu. Des valeurs d'activités et de sensations peuvent ainsi se trouver dans la même catégorie : (liste des valeurs en annexe 2).

♦ **Valeurs liées à l'activité physique et aux jeux** : Football, Basket, Tennis, Course à pied, Parcours santé, Vélo, Roller...

♦ **Valeurs liées à l'interaction entre les habitants** : Rassemblement, Vie populaire, Marché, Manifestations culturelles et sportives.

♦ **Valeurs de contemplation du paysage** : Paysage maritime, Paysage de bocage, Paysage d'espace boisé, Proximité de l'eau, Vue.

♦ **Valeurs de contact direct avec la nature** : Ecologie, Sensations maritimes, Jardinage, Cueillette.

♦ **Valeurs liées à la pause et la détente** : Pique-nique, Calme, Pause, Bronzage, Restauration ou bar en plein air...

1.2. Recensement et analyse des espaces ouverts

Le recensement des espaces ouverts et leur analyse s'effectue par une approche du territoire d'étude à des échelles différentes et par des observations de terrain. Ils sont classés selon les contextes des espaces et les types d'espaces.

► Un travail à différentes échelles

Un travail à différentes échelles donne une vision globale des sociotopes sur la commune. Cette étude à deux échelles donnera lieu à deux cartes des sociotopes.

A l'échelle de la commune, sont étudiés les grands espaces ouverts à aire d'attractivité importante, communale voire intercommunale. Ce sont des parcs aménagés de grande surface, ou bien des espaces littoraux, appartenant à de grands ensembles aux caractéristiques naturelles : les espaces littoraux, l'étang du Ter, le Parc de Kerihuer et l'étang de Lannenec. Ce sont principalement des espaces renommés, et ayant une attraction à l'échelle de la commune. Les sociotopes linéaires, les chemins et sentiers de randonnée, sont également étudiés à l'échelle de la commune.

En revanche, d'autres espaces sont appréhendés à l'échelle du bourg de Ploemeur. Certains ont une attraction à l'échelle du bourg, d'autres uniquement à l'échelle du quartier.

► Observations de terrain

Des fiches d'observation ont été utilisées pour le recensement des espaces ouverts, afin de les caractériser et de relever leur fréquentation (annexe 4). Des discussions avec les personnes présentes sur le site ont dans un second temps permis d'améliorer la précision du recensement, notamment pour les informations peu observables, comme les valeurs relatives à la contemplation du paysage. Les valeurs de sociotope, ainsi que les thèmes de regroupement, ont été géoréférencés. Le contexte et le type d'espace constituant également des champs de la table d'attributs.

► Classification des espaces ouverts (annexe 3)

♦ Définitions du contexte des espaces

Espace agro naturel : Espace aux caractéristiques semi naturelles, naturelles ou agricoles, situé dans l'arrière pays.

Espace urbain : Espace situé dans un espace bâti.

Espace de littoral ou de rive : Espace ouvert sur la mer, ou sur un fleuve ou une rivière.

♦ Définitions des types d'espaces

Espaces de nature : Espace boisé, Étang, Marais, Plage, Rochers, Espaces situés en retrait du trait de côte

Espaces verts : Parc aménagé, Jardin public, Petit espace engazonné de quartier, Terrain aménagé de stationnement, Espace jardiné ouvert

Espaces minéraux : Espace découvert minéral, Quais
Aménagements sportifs : Terrain de jeux, Espace sportif

Autres espaces ouverts : Terrain non aménagé, Espace linéaire

2. Espaces ouverts et usages sur la commune

2.1. Les sociotopes et leurs valeurs à l'échelle communale

Liste des sociotopes :

1. Parc du Ter
2. Parc de Kerihuer
3. Etang de Lannédec
4. Etang du Pérello
5. Etang de Pen-Palud
6. Plage de Fort-Bloqué
7. Plage des Kaolins
8. Plage du Courégant
9. Plage de Kerroc'h
10. Plage du petit Pérello
11. Plage du Pérello
12. Plage de Kerbiscart
13. Plage de Port-Fontaine
14. Plage du port
15. Plage de l'Anse du Stole
16. Rochers de Fort-Bloqué
17. Rochers des kaolins
18. Rochers du golf
19. Rochers du Courégant
20. Rochers de Porcoubar
21. Rochers de la pointe du Talut
22. Rochers du Vieux Fort
23. Rochers du Pérello
24. Rochers de Kerbiscart
25. Rochers de Port Fontaine
26. Rochers de Lomener
27. Rochers de Beg-er-Vir
28. Rochers de l'Anse du Stole
29. Espace en retrait de Fort Bloqué a
30. Espace en retrait de Fort Bloqué b
31. Lande de Fort-Bloqué
32. Landes de Fort-Bloqué
33. Landes de la Pointe du Talut
34. Landes du Vieux Fort
35. Quai de Lomener
36. Aire de stationnement aménagée de Lomener
37. Place de Lomener

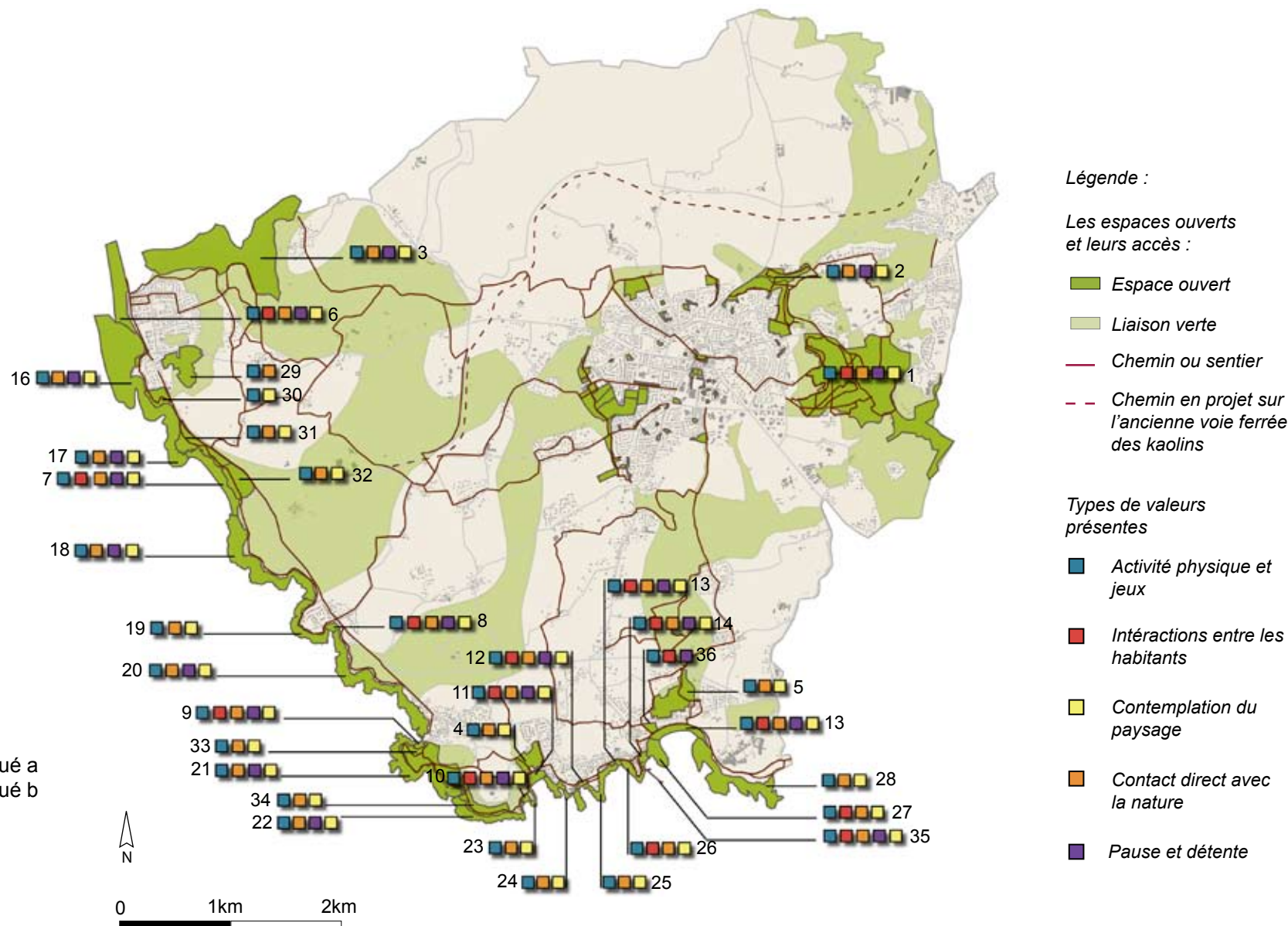


Figure 21 : Espaces ouverts et valeurs correspondantes sur la commune de Ploemeur.

Auteur : M. Mure

Source : Ville de Ploemeur et entretien avec R. Vigüerie, président de l'Association «Les Mouettes Crapahuteuses», 2010.

2. Espaces ouverts et usages sur la commune

2.1. Description des sociotopes étudiés à l'échelle communale

Tableau 1 : Bilan des valeurs de sociotopes retrouvées dans les espaces ouverts sur la commune (fig.21) :

	Espace	Description	Valeurs observées
Contexte agro-naurel	Parc du Ter (1)	Parc aménagé pour l'accès au public, notamment avec un parking, des toilettes publiques, des chemins bien entretenus et praticables, et des éléments de parcours santé.	Course à pied, parcours santé, vélo, promenade, promenade canine, jeux d'enfants; Rencontre; Paysage d'espace boisé, proximité de l'eau, vue; Ecologie; Pique-nique, calme, pause à l'ombre;
	Parc de Kerihuer (2)	Parc aménagé pour l'accès au public, présentant des caractéristiques plus sauvages que le Parc du Ter, et des caractéristiques écologiques intéressantes.	Promenade, promenade canine; Paysage d'espace boisé, végétation esthétique; Ecologie, jeux dans la nature; Calme.
	Etang de Lanné-nec (3)	Parc légèrement aménagé (sentiers) présentant des caractéristiques écologiques intéressantes.	Vélo, promenade, pêche; Proximité de l'eau; Ecologie; Calme.
	Chemins et sentiers	Très utilisés par les promeneurs et les randonneurs, ils couvrent une grande partie de la commune.	Randonnée et promenade, vélo; Rencontre
Contexte littoral	Les plages (10 à 15)	Ce sont généralement des petites plages de sable (anses), entourées d'ensembles de rochers.	Promenade, jeux et sport de plage, activités nautiques, baignade, pêche, bateau; Rassemblement, manifestations culturelles et sportives; Paysage maritime, vue, (histoire culturelle); Sensations maritimes; Pause au soleil, calme, pique-nique, bronzage.
	Les espaces rocheux (16 à 28)	Ils peuvent être de reliefs d'importances variables. Particulièrement fréquentés par des pêcheurs, ils le sont aussi par des enfants jouant dans les rochers et les petites retenues d'eau.	Pêche, baignade; Paysage maritime, vue; Sensations maritimes, jeux dans la nature; Pause au soleil.
	Les espaces en retrait du trait de côte (4, 5, 29 à 34)	Ce sont les landes, dunes, promontoires, et petits étangs. Le littoral entre les agglomérations est caractérisé par une alternance entre landes et anses. Les landes sèches présentent un intérêt écologique important.	Promenade; Paysage maritime, vue, végétation esthétique, (histoire culturelle); Ecologie.
	Quai de Lomener (35)	Le quai de Lomener est fortement fréquenté par les pêcheurs, mais également par des promeneurs et des jeunes pour la baignade et les plongeurs.	Promenade, pêche, baignade; Rassemblement; Paysage maritime, vue; Sensations maritimes.
	Espace aménagé de stationnement, Anse du Stole (36)	Espace de stationnement pourvu de tables de pique-nique sous les arbres, et d'une petite aire de jeux pour enfants.	Jeux de boules, jeux d'enfants; Pause à l'ombre, pique-nique.
	Place de Lomener (37)	Espace ouvert minéral, à usage de stationnement sur une partie, avec un espace réservé pour les piétons et des bancs face à la mer.	Promenade, vélo; Rassemblement, vie populaire, marché; Paysage maritime, vue, histoire culturelle; Pause au soleil, restauration ou bar en plein air.



Figure 22: Promenade au Parc de Kerihuer. 26.04.10.
Auteur : M. Mure



Figure 23: Pause au soleil et contemplation du paysage maritime, Fort-Bloqué. Auteur : M. Mure



Figure 24 : Pêcheurs sur les rochers de Port Fontaine, Lomener
Auteur : M. Mure

Autres illustrations en annexes 10 et 11.

3. Espaces ouverts et usages dans le bourg de Ploemeur

3.1. Les sociotopes situés dans le bourg de Ploemeur et en périphérie

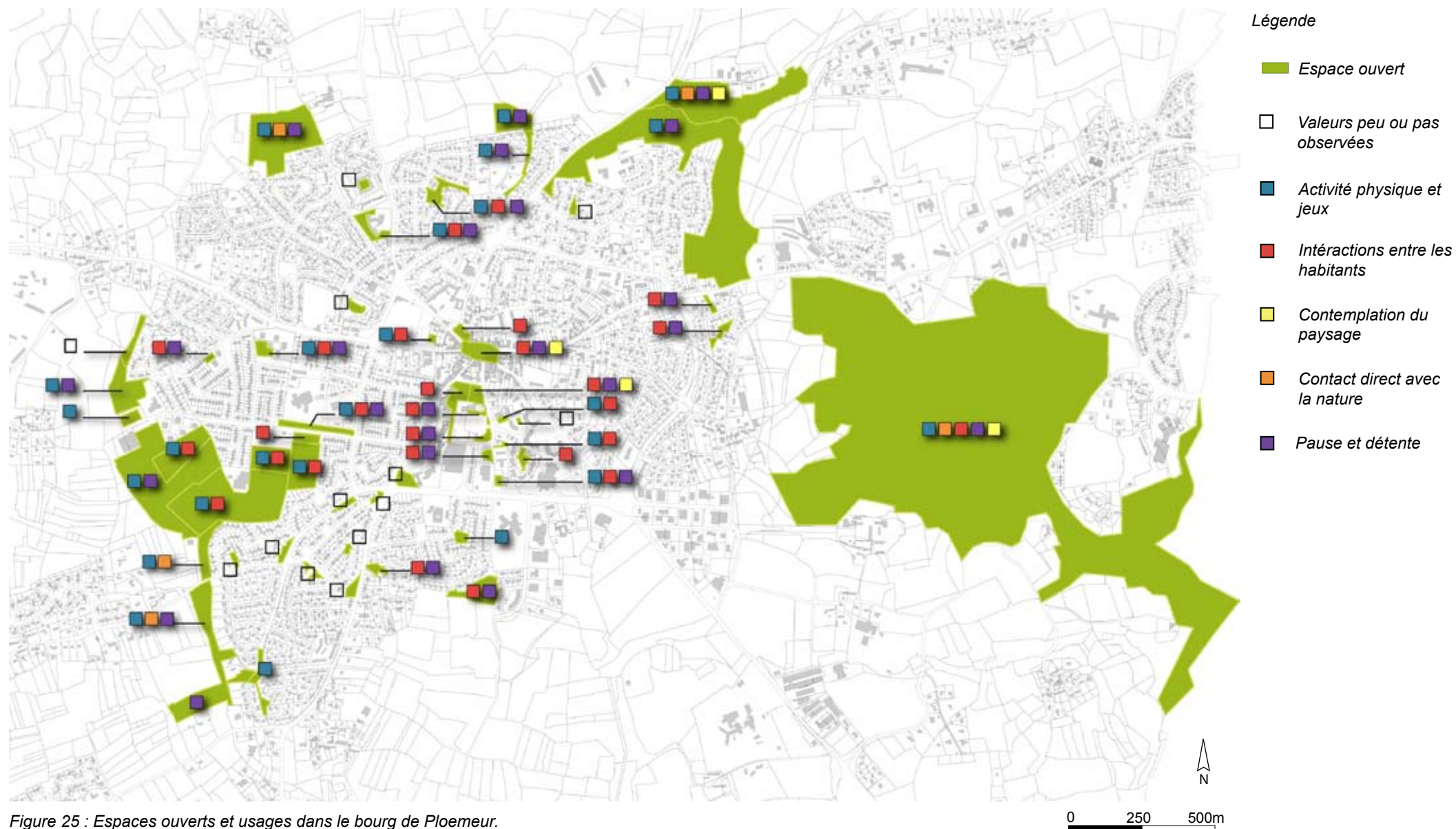


Figure 25 : Espaces ouverts et usages dans le bourg de Ploemeur.
Auteur : M. Mure

3. Espaces ouverts et usages dans le bourg de Ploemeur

3.2. Description des sociotopes étudiés à l'échelle du bourg

Tableau 2 : Bilan des valeurs de sociotopes retrouvées dans les espaces ouverts dans le bourg de Ploemeur (fig. 25):

	Espace	Description	Valeurs observées
Contexte urbain échelle du bourg	Espaces ouverts minéraux	- Place de l'église : place centrale et historique, elle présente des aménagements et de la végétation soignés, et est pourvue de nombreux commerces et services de proximités. - Place Falquerho : Parking généralement sans usage de sociotope, il est cependant utilisé pour le marché les mardi et dimanche. - Le mail : Espace de transition entre le centre ville et le centre commercial, il est aménagé pour le passage des piétons.	Promenade, vélo, glisse ; rassemblement, rencontre, marché, manifestations culturelles et sportives ; végétation esthétique, histoire culturelle ; pause à l'ombre, restauration ou bar en plein air.
	Jardin urbain	Jardin de la bibliothèque : espace de surface peu importante, présentant un aménagement et une végétation soignés.	Promenade; rassemblement; esthétique de la végétation; pause à l'ombre.
	Terrains de jeux et de sport	- Skatepark : espace situé proche du centre bourg, très fréquenté par les skaters. - Terrain de sport de la Châtaigneraie : complexe sportif constitué de terrains offrant différentes fonctions.	Football, basketball, course à pied, skate, jeux d'enfants ; rassemblement, manifestations culturelles et sportives.
Contexte urbain Echelle du quartier	Squares	Aire de jeux de la Châtaigneraie 2 aires de jeux des Bois Pins Terrain de jeux de la zone tertiaire Terrain de boules de l'esplanade de Fermoy Terrain de boules de l'espace partagé rue de Kervam Terrain de sport et pelouse Résidence du Clos du Bourg	promenade canine, jeux d'enfants, jeux de boules, foot, basketball, tennis ; rassemblement ; pause au soleil, pause à l'ombre.
	Petits espaces engazonnés	2 espaces verts de la zone tertiaire Espace engazonné de Briantec Espaces engazonné rue de Kervam Espace engazonné Résidence Parc Bras	(Très peu d'usages observés dans l'ensemble des espaces) Promenade canine, pause au soleil, rassemblement
Contexte Agro-naturel	Espaces boisés	Espaces boisés à l'ouest du bourg Espace boisé de chataigniers au sud Espace boisé au nord de Kerchaton	Promenade, promenade canine ; écologie calme.



Figure 26 : Enfants attrapant des grenouilles, sud de la Châtaigneraie.
Source : J-P. Ferrand.



Figure 27 : Rassemblement entre habitants, square des Bois Pins.
Source : J-P. Ferrand.



Figure 28 : Jeux de boules dans l'espace partagé, rue de Kervam. 16.04.10
Auteur : M. Mure
Autres illustrations en annexe 12.

3.3. Pistes de réflexion sur les sociotopes de Ploemeur

► Les usages varient en fonction du temps et des saisons...

Les sociotopes littoraux, très fréquentés en été, le sont moins en hiver, et pour des usages différents, notamment la promenade dans un paysage enneigé, et les sensations maritimes offertes par les tempêtes (fig. 29 et 30).

► Les usages ne sont pas toujours prévisibles

Des usages inattendus sont observés dans de nombreux espaces non aménagés dans l'objectif d'utilisation et d'appropriation par les habitants. Cela concerne, par exemple, des constructions de balançoires dans les arbres (à proximité du skatepark et dans l'espace boisé au nord de Kerchaton), des ponts précaires installés par les habitants, ou encore des rassemblements entre jeunes sur un terrain destiné à la construction. Des détournements de l'usage initial d'un aménagement sont aussi très observés, par exemple des jeunes effectuant des plonges depuis le quai de Lomener, un usage de pause au soleil sur une poubelle. On observe également des usages dans les rues, des lotissements en particulier, comme des rassemblements entre jeunes, des jeux, du roller...(fig. 31). Ceci montrent un certain besoin en espaces ouverts de la part des habitants, et un manque d'aménagements proches y répondant.

► Les usages varient en fonction de l'évolution de la population :

L'espace engazonné de la Résidence Parc Bras était très utilisé dans les années 1990, par les enfants des nouveaux habitants du lotissement. Les enfants ayant grandi, cet espace est actuellement laissé sans usage. Ce lieu maintenant délaissé illustre l'évolution des usages au cours du temps et des changements de population.

► Absence d'usages dans certains espaces ouverts :

Il est à noter qu'un grand nombre de petits espaces engazonnés ne présentent pas de valeurs d'usage significatives (fig. 32). Ces espaces ne sont pas utilisés et appropriés par les habitants. L'absence d'usage dans un espace peut être provoquée par des facteurs internes et externes. Les raisons internes concernent les aménagements dans l'espace. Les raisons externes sont dues à l'accessibilité, aux flux quotidiens des gens et à la socio-démographie de la population.

► Les cimetières sont-ils des sociotopes ?

Dans les pays nordiques, les cimetières sont parfois des parcs paysagers où des usages sont possibles. Ce sont alors des espaces de sociotopes à part entière, grâce à leur aménagement, et à la culture nordique permettant ces pratiques, comme le cimetière forestier de Stockholm (fig. 34). On retrouve alors des activités calmes de type bronzage, lecture, pause à l'ombre et méditation. Ploemeur possède deux cimetières : un au centre bourg, très minéral et fermé, un autre au sud du bourg, très végétalisé (fig. 33). Cependant, très peu d'usages ont été observés. Ces espaces restent relativement fermés au public, et il ne semble pas que des usages de promenade, de pause ou de pique-nique fassent partie des moeurs françaises actuellement.



Figure 29 : Lomener sous la neige.
2010. Auteur : Anne Benz.



Figure 30 : Tempête, quai de Lomener
2010. Auteur : Anne Benz.



Figure 31 : Enfants jouant dans
l'impasse de la ZAC du Bois d'amour,
Lomener. 24.08.10. Auteur : M. Mure



Figure 32 : Petit espace engazonné
de quartier sans usage, Ploemeur.
16.04.10 Auteur : M. Mure



Figure 33 : Cimetière paysager de
Ploemeur, sans usage apparent de
sociotope. Auteur : M. Mure



Figure 34 : Cimetière de Skogskyrko-
gården, Suède.
Source : Site de Skogskyrkogården.

4. Fréquentation des espaces ouverts de Ploemeur

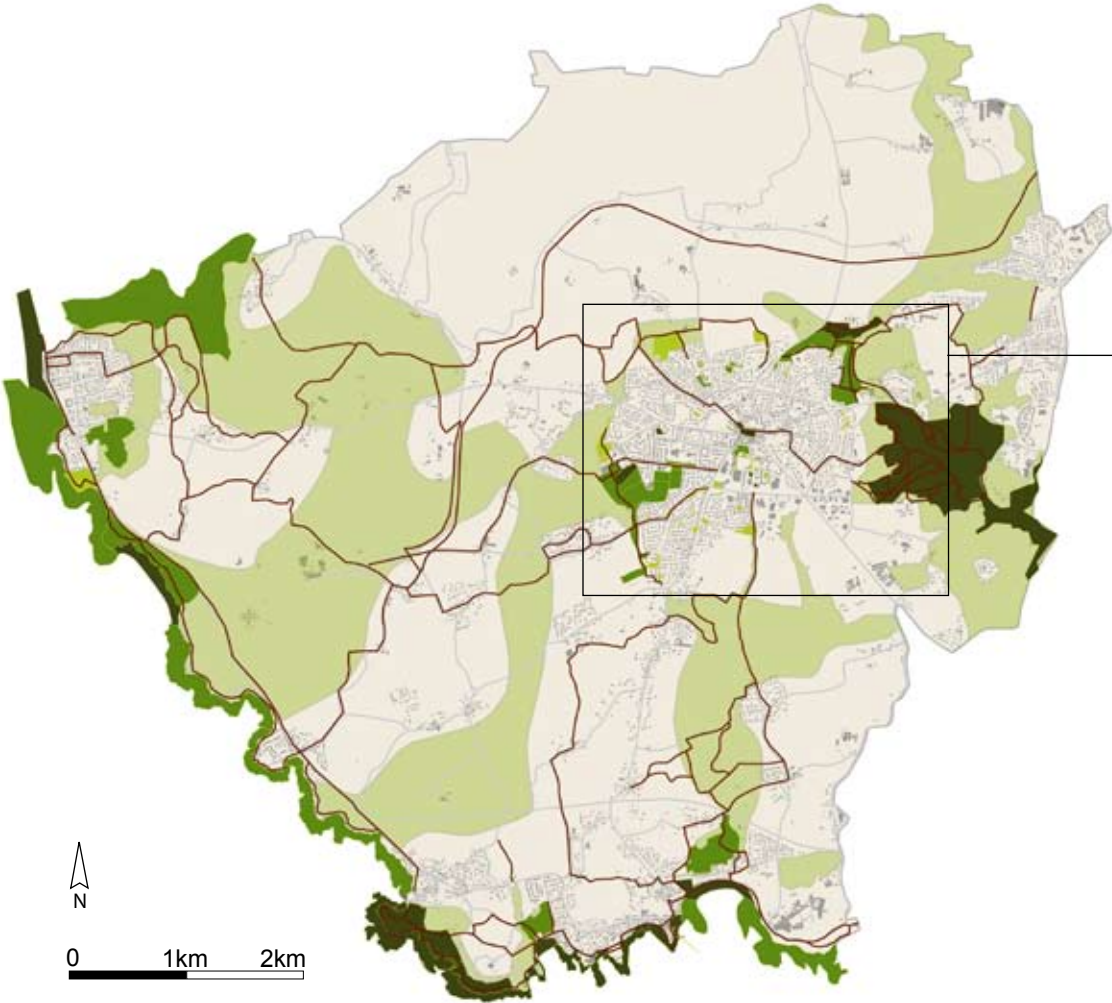


Figure 35 : La fréquentation des espaces ouverts de la commune de Ploemeur.
Auteur : M. Mure

Légende :

■ Liaison verte

— Chemin ou sentier

Fréquentation observées dans les espaces

■ Forte fréquentation

■ Fréquentation moyenne

■ Faible fréquentation



Figure 36 : La fréquentation des espaces ouverts dans le bourg de Ploemeur.
Auteur : M. Mure

Les fréquentations ont été observées dans les espaces ouverts recensés en période estivale (fig. 35 et 36). Une forte fréquentation correspond à des espaces dans lesquels se trouvaient des usagers lors de chaque passage dans l'espace. Une fréquentation moyenne correspond à des espaces où ont été observés régulièrement des usagers. Enfin, une fréquentation faible correspond à des espaces dans lesquels ont été observés très peu d'usagers, voire aucun. Des observations complémentaires, et à une autre période de l'année, aboutiraient certainement à des résultats différents.

5. Accessibilité aux espaces ouverts

5.1. Contact ville nature et ouverture sur les espaces ouverts périphériques

Des espaces ouverts sont situés en périphérie directe du bourg, ce sont des espaces de transition entre la ville et la nature, et ont en ce sens un rôle potentiel très important en tant que sociotopes. Ils permettent une ouverture de la ville sur l'extérieur, et offrent des valeurs complémentaires à celles des espaces situés dans le contexte urbain.

Une typologie des contacts avec les espaces ouverts environnants peut être établie suite à un travail d'observation, en considérant l'offre en espaces ouverts existants, mais aussi leur accessibilité par des voies douces, et la présence ou non d'obstacles. L'insertion dans la trame verte définie dans le SCOT du Pays de Lorient est également intéressante à étudier, celle-ci pouvant offrir des espaces ouverts potentiels et des liaisons à développer.

Des ouvertures vers l'extérieur différenciées selon les secteurs du bourg (fig. 37) :

Ces espaces ouverts situés à l'est comportent les parcs du Ter et de Kerihuer, ainsi qu'une zone boisée. Il existe peu de cheminements piétons et cyclistes particulièrement lisibles partant du bourg jusqu'à ces deux parcs. Dans le cas du Parc du Ter, l'accessibilité en voies douces est en ce sens restreinte. Cela est aussi du en partie à la présence d'un espace agricole. Il existe un chemin partant de Saint-Déron, emprunté par les habitants du quartier Kerjoël (localisation en annexe 17). La présence d'une route à fort trafic et d'un dénivelé relativement important représentent également des obstacles pour l'accès au parc par cheminement doux. Son accès s'effectue donc majoritairement en voiture vers le parking proche du

ritairement en voiture vers le parking proche du rond-point rue Sainte-Anne.

A l'ouest du bourg, ce sont des petites zones boisées discontinues et les espaces ouverts de la Châtaigneraie (annexe 17), reliés par des cheminements parfois peu praticables. Les accès depuis les zones résidentielles sont assez nombreux, bien que généralement peu visibles. Certains habitants s'approprient les espaces extérieurs en y apportant des aménagements précaires. Cela montre une volonté d'usages dans des espaces peu aménagés qui constituent les espaces boisés environnant le bourg. L'ensemble de petits collectifs de la Châtaigneraie est particulièrement ouvert sur les espaces ouverts extérieurs, composés de terrains de sport et d'une zone boisée.

Les espaces ouverts à l'est et à l'ouest du bourg sont intégrés dans de grandes continuités d'espaces aux caractéristiques naturelles, qui correspondent aux liaisons vertes définies dans le SCOT. (fig. 37).

Le nord et le sud du bourg restent très fermés sur la nature environnante. Le quartier de Kerchaton au nord-est est relativement cloisonné et offre peu d'accès vers l'extérieur. Quelques accès sont possibles plus à l'ouest, depuis une petite zone boisée comportant un ruisseau, visible sur la carte. Cependant, les accès donnent principalement sur des zones agricoles offrant peu d'opportunités en termes de sociotopes. Aucune trame verte avec une possibilité de cheminement ne pénètre au cœur des zones pavillonnaires.

(Illustrations en annexe 13).



Figure 37 : L'ouverture des quartiers périphériques du bourg sur les espaces ouverts périphériques, et intégration dans les liaisons vertes.

Auteur : M. Mure

Légende :

- Espaces ouverts très fréquentés ou de surfaces importantes
- Autres espaces ouverts
- Liaisons vertes

Ouverture sur la nature extérieure :

- Faible
- Moyenne
- Elevée



Figure 38 : la Châtaigneraie, quartier ouvert sur l'extérieur.

Auteur : M. Mure



Figure 39 : Absence d'ouverture sur l'extérieur à l'est du quartier Kerchaton (annexe 17). Auteur : M. Mure

5. Accessibilité aux espaces ouverts

5.2. Les barrières aux espaces ouverts et leur évolution au sein du bourg et en périphérie :

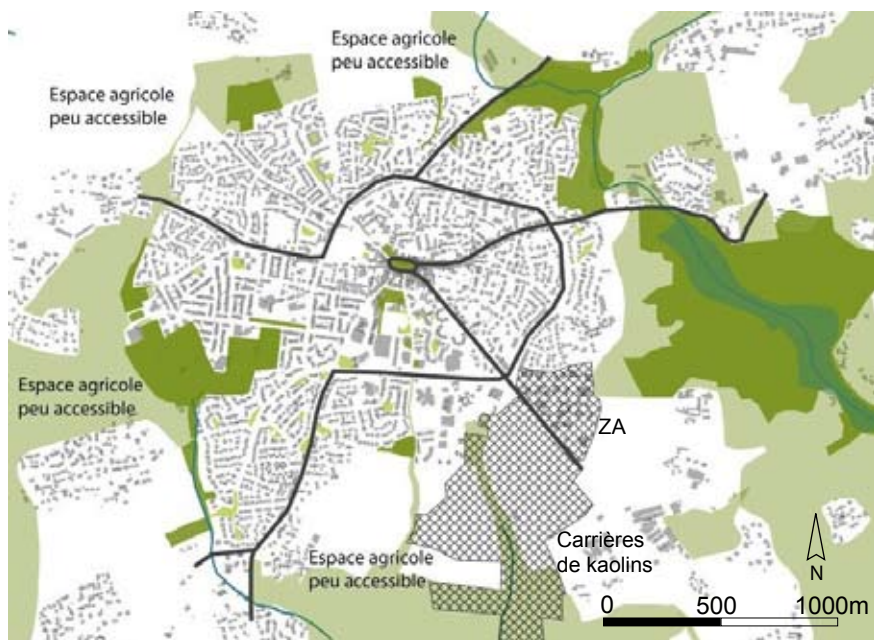


Figure 40 : Les barrières et obstacles dans le bourg de Ploemeur

■ Espaces ouverts
■ Liaisons vertes
▨ Obstacles
— Route à fort trafic

Des barrières à l'accessibilité en voie douce aux espaces ouverts sont présentes dans le bourg (fig. 38). Elles sont constituées de routes au trafic relativement important, comme la rue Sainte-Anne, le boulevard autour du centre, les routes de Larmor, Lomener, Fort-Bloqué, Quimper et Queven. Certains obstacles sont également constitués par le manque d'aménagement de certains cheminements, ne permettant pas une continuité dans la circulation. C'est le cas des voies cyclistes ou piétonnes s'arrêtant brusquement du fait d'un obstacle physique.

Elles sont également constituées de zones industrielles et d'extraction de kaolin, peu accessibles voire inaccessibles. Ce sont des barrières pour l'accès physique ou des barrières visuelles, en ce qu'elles n'incitent pas au passage pour les piétons et les cyclistes. Il n'existe d'ailleurs pas d'aménagement de voies douces prévues à cet effet dans ces zones.



Figure 41 : Zones AU et projets en périphérie du bourg de Ploemeur

■ Espaces ouverts
■ Liaisons vertes
□ Zones AU* et projet de requalification des kaolins

Des projets en périphérie du bourg sont susceptibles de modifier l'accessibilité aux espaces ouverts, ils peuvent constituer de nouvelles barrières, ou améliorer l'accès à certains espaces (fig. 39).

La majorité des zones AU correspondent à des constructions de zones d'habitat, au nord-ouest et au sud-est du bourg. Ces zones correspondent à des opportunités de création d'espaces ouverts avec un renforcement de l'accessibilité vers l'extérieur.

Les zones AU au sud-est du bourg correspondent au développement de la zone d'activité. Une maison de retraite est aussi en construction au bout de la rue Jean Moulin. Enfin, le projet de requalification des carrières de kaolin est une opportunité pour créer une ouverture vers un espace ouvert de qualité au sud du bourg.

5.3. Des profils de voirie inadaptés à une bonne accessibilité aux espaces ouverts

La perception des accès aux espaces ouverts est perturbée par la typologie des voies, la façon dont elles sont conçues et aménagées. Les déplacements sont souvent complexifiés par un profil de voirie permettant peu de lisibilité, et de nombreuses impasses empêchant la perméabilité des trajets.

De nombreuses voies sans issue dans le bourg

Les zones pavillonnaires comprennent un nombre élevé de voies sans issue, associées à des parcours complexes non rectilignes (fig. 43). Bien que certaines impasses soient prolongées par des chemins piétons et vélos, elle constituent souvent des obstacles pour la circulation douce. Elles ont pour conséquence l'augmentation du temps de trajet pour atteindre un espace ouvert depuis les zones d'habitat, et composent avec un cheminement labyrinthique, peu

Exemples de cheminements dans le bourg

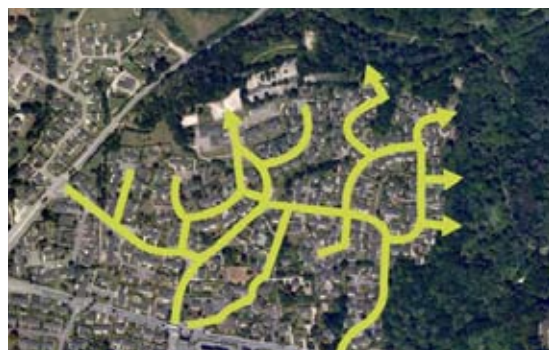


Figure 43 : Vue aérienne du quartier de Kerchaton,

Les voies sans issue sont nombreuses dans le lotissement, les formes de voirie sont labyrinthiques. Les espaces ouverts ne sont pas visibles depuis toutes les rues.



lisible. A l'inverse, des voies rectilignes permettent une perméabilité des cheminements et une lisibilité d'un trajet, notamment jusqu'aux espaces ouverts (fig. 44).

Des cheminements uniquement piétons discontinus et peu nombreux

Les chemins piétons dans le bourg sont courts et séquencés. Ils ne permettent pas une lisibilité continue d'un lieu à un autre (fig. 42). Certains permettent uniquement le passage en continuité d'une impasse. C'est le cas au nord du quartier de Kergourgant, facilitant des accès piétons par des sentiers au Parc de Kerihuer. Des voies cyclistes sont matérialisées par des marquages au sol sur les grands axes, elles ne sont pas séparées de la circulation automobile.



Figure 44 : Vue aérienne du quartier de la Châtaigneraie.

«La ville passante» de David Mangin.

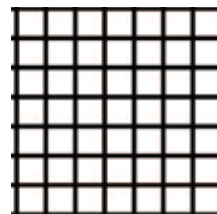


Figure 42 : Les impasses dans le bourg de Ploemeur

Légende :

- Espaces ouverts
- Impasse
- Chemin piéton

- Peu de voies rectilignes offrant des accès lisibles et directs aux espaces ouverts depuis les zones d'habitat.
- Nombreux cheminements de forme labyrinthique, comportant un grand nombre d'impasses.
- Augmentation du temps de cheminement piéton.

6. Analyse de distances aux sociotopes

6.1. Analyse de la quantité et de la répartition des espaces ouverts dans le bourg

► La quantité d'espaces :

Les objectifs du nombre d'espaces verts définis par l'OMS sont les suivantes : **10m²/habitant en zone centrale, et 25m²/habitant en zone périurbaine.** (Legenne, 2009). Ces normes peuvent être reprises, en généralisant aux espaces ouverts présentant des usages de sociotopes. Dans la méthode suédoise des sociotopes, des pourcentages de surfaces des sociotopes sont calculés selon différents quartiers. Pour le bourg de Ploemeur, la surface relativement plus faible des quartiers ne donnerait pas des résultats très significatifs, parce qu'un espace ouvert ne peut généralement pas être considéré comme appartenant à un quartier en particulier.

Le calcul de la surface en espaces ouverts peut donc être effectué à l'échelle du bourg, en prenant en compte uniquement les espaces présentant des usages effectifs. Le bourg de Ploemeur compte environ 7682 habitants (INSEE, 2010).

Surface totale des espaces / Nombre d'habitants dans le bourg :

= 1193648/ 7682 **m²/hab**

= **155 m²/hab** environ.

La surface totale des espaces ouverts semble répondre largement aux normes fixées par l'OMS. Cette valeur très élevée est en grande partie expliquée par la présence du Parc du Ter, et autres espaces ouverts situés en périphérie du bourg.

Remarque : Ce calcul ne prend pas en compte l'accessibilité des espaces, ni leur qualité et la fréquentation effective par les habitants.

En ne considérant que les espaces de proximité et les espaces de types jardins urbains et terrains sportifs et de jeux, situés au sein des quartiers, on obtient la valeur suivante :

Surface totale des espaces internes / Nombre d'habitants dans le bourg :

= **137534/ 7682**

= **18 m²/hab** environ.

Ce chiffre correspond à la situation où les espaces périphériques ne seraient pas accessibles.

Cela montre aussi l'importance d'optimiser l'accessibilité aux espaces périphériques, pour qu'ils puissent être considérés comme des espaces à part entière des quartiers.

► La répartition des espaces :

Les recommandations de distances suivantes ont été appliquées d'après la méthode suédoise des sociotopes. Elles concernent les distances minimales des zones habitées aux espaces ouverts les plus proches, et prennent en compte la surface des espaces ouverts.

Tableau 3 : Tableau des recommandations concernant la répartition des espaces ouverts selon leur taille.

	Rayon de 200m	Rayon de 500m	Rayon de 1à2km
Petits collectifs	0.5ha	3ha	50ha
Maisons individuelles	0.5ha	3ha	70ha

Par exemple, une zone d'habitat en petit collectif doit se trouver à au moins 200m d'un espace de surface supérieure à 0.5ha. Il doit également être à au moins 500m d'un espace de surface supérieure à 3ha, et à au moins 1 à 2km d'un espace de surface supérieure à 70ha.

Analyse des cartes:

Ces cartes rendent compte des zones d'habitat déficitaires en espaces ouverts des surfaces données.

Concernant les sociotopes de surface supérieure à 0,5ha, les zones situées à moins de 200m sont le centre-bourg et les quartiers périphériques. Les zones déficitaires

correspondent aux parcelles situées à plus de 200m, elles se trouvent dans une couronne entre le centre bourg et les zones résidentielles périphériques.

Pour les sociotopes de surface supérieure à 3ha, les zones déficitaires sont situées dans un axe central nord-ouest / sud-est, comprenant le centre-bourg, ainsi qu'au sud du quartier Briantec.

Enfin, pour les sociotopes de surface supérieure à 50ha, il existe une zone déficitaire, située à l'ouest du bourg, à plus de 2km. Celle-ci concerne les petits collectifs de la Châtaigneraie, et quelques parcelles de lotissement.

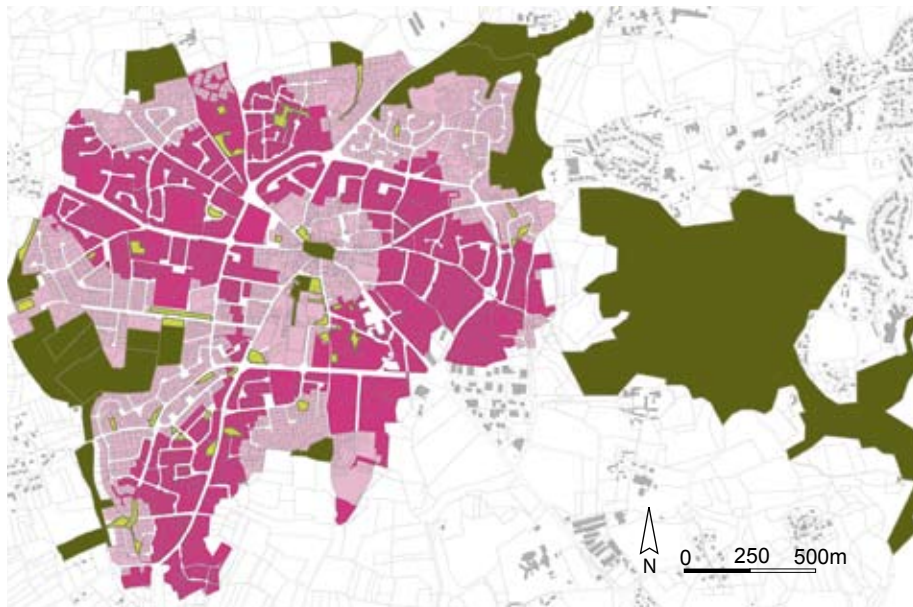


Figure 45 : Distances des zones d'habitat aux espaces ouverts > 0,5ha



Figure 46 : Distances des zones d'habitat aux espaces ouverts > 3ha



Figure 47 : Distances des zones d'habitat aux espaces ouverts > 50ha

Légende des cartes :

- Espaces ouverts > 0,5ha, 3ha ou 50ha
- Autres espaces ouverts

Distances des zones habitées aux espaces ouverts > 0,5ha, 3ha ou 50ha :

- 200m
- 2km
- 500m
- >2km
- 1km

- Mise en évidence des zones déficitaires en espaces ouverts d'une certaine surface.
- Pas de prise en compte de l'accessibilité aux espaces, ni de la qualité et des aménagements des espaces.
- Pas de prise en compte des espaces linéaires.
- Pas de prise en compte des distances de cheminement piéton (calcul des distances à vol d'oiseau).

6. Analyse de répartition des valeurs de sociotopes

6.2. Analyse de la répartition des valeurs dans le bourg

Les cartes représentent les distances des zones d'habitat aux espaces ouverts surfaciques offrant un type de valeur donné, déterminé d'après la carte des sociotopes.

Analyse des cartes:

Les valeurs les plus présentes sont celles liées à la pause et la détente, et à l'activité physique et aux jeux. Viennent ensuite les valeurs liées aux interactions entre les habitants. Enfin, les valeurs liées au contact direct avec la nature, ainsi que celles liées à la contemplation du paysage, sont les moins représentées.

La méthode suédoise des sociotopes donne des préconisations de distance concernant les valeurs. (Spacescape, 2010). Par exemple, les habitants doivent avoir accès à la valeur de football à moins de 500m de chez eux. Afin de généraliser, on peut préconiser des distances d'accès pour les grands types de valeurs :

Activité physique et jeux : 200m

Interaction entre les habitants : 200m

Contemplation du paysage : 500m

Contact direct avec la nature : 500m

Pause et détente : 200m

Ainsi, les zones déficitaires en espaces surfaciques sont les suivantes :

-Pause et détente (fig. 48) : deux axes est-ouest du centre à la périphérie.

-Contact direct avec la nature (fig. 49) : un axe est-ouest au nord du centre-bourg.

-Activité physique et jeux (50) : deux axes est-ouest du centre à la périphérie, ainsi que le sud

du bourg.

-Interaction entre les habitants (fig. 51) : au nord et au sud-ouest du bourg.

-Contemplation du paysage (fig. 52) : un croissant comprenant l'ouest du bourg.

Ces préconisations peuvent être utiles pour les orientations d'aménagement concernant les valeurs de sociotopes à créer et à mettre en valeur.

Ces cartes ont été effectuées pour des espaces surfaciques. Certaines zones déficitaires sont compensées par la présence d'espaces linéaires, offrant des valeurs d'activité physique notamment. Le chemin de la mer, situé au sud du bourg, est très fréquenté et présente des valeurs importantes d'activité physique, de pause, d'interaction sociale, de contact avec la nature.

Ces cartes sont à corrélérer avec les cartes de surface des espaces. En effet, certains espaces offrent des valeurs, mais ne sont pas de taille suffisante, d'après les normes définies précédemment.

Par ailleurs, certains secteurs possédant une quantité suffisante d'espaces de grandes surfaces ne présentent pas certaines valeurs.

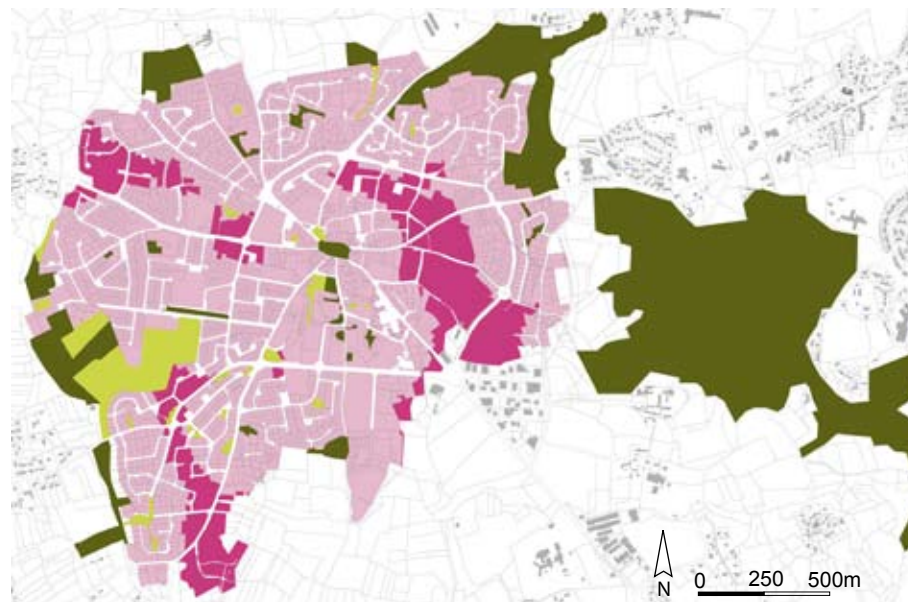


Figure 48 : Distances des zones d'habitat aux sociotopes offrant des valeurs liées à la pause et la détente. (200m).

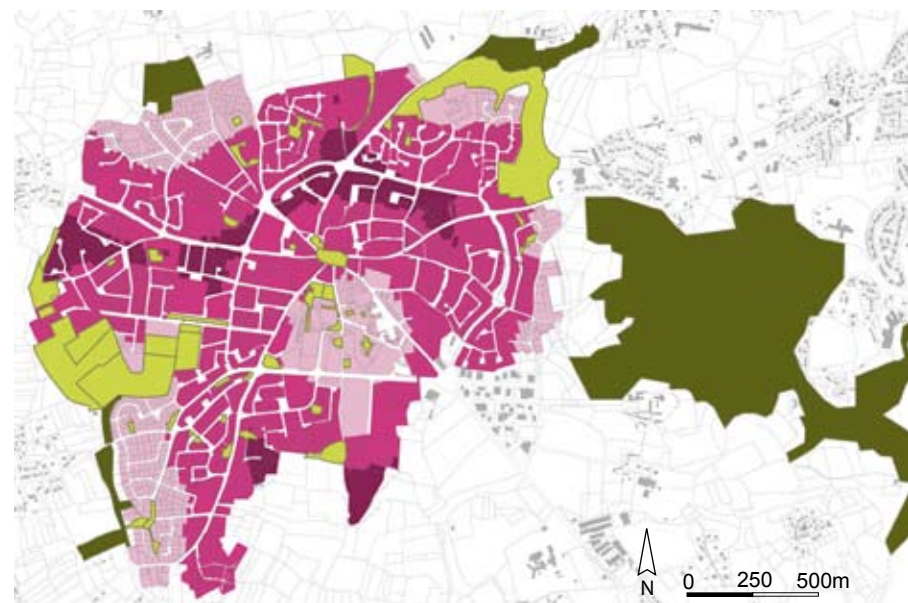


Figure 49 : Distances des zones d'habitat aux sociotopes offrant des valeurs liées au contact direct avec la nature. (500m).

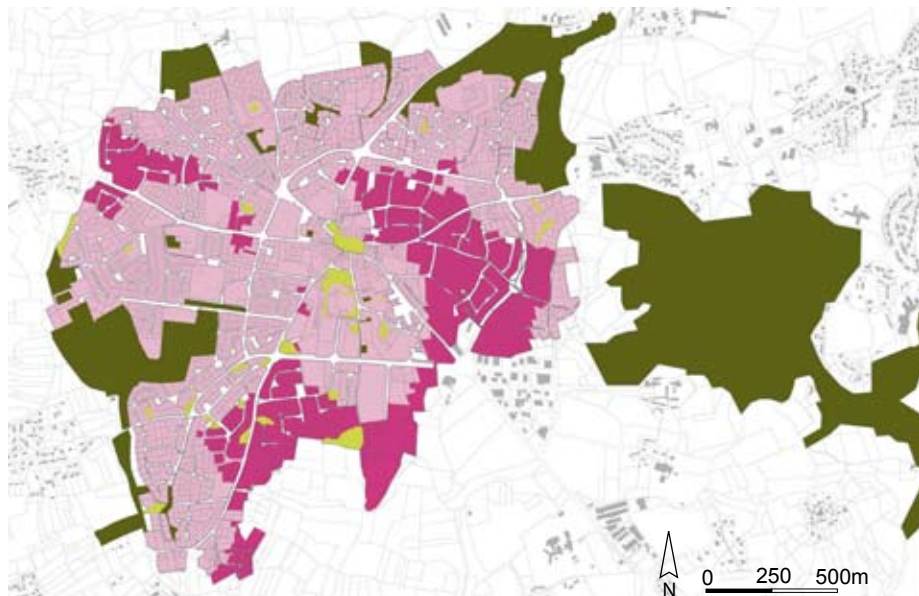


Figure 50 : Distances des zones d'habitat aux sociotopes offrant des valeurs liées à l'activité physique et aux jeux. (200m)

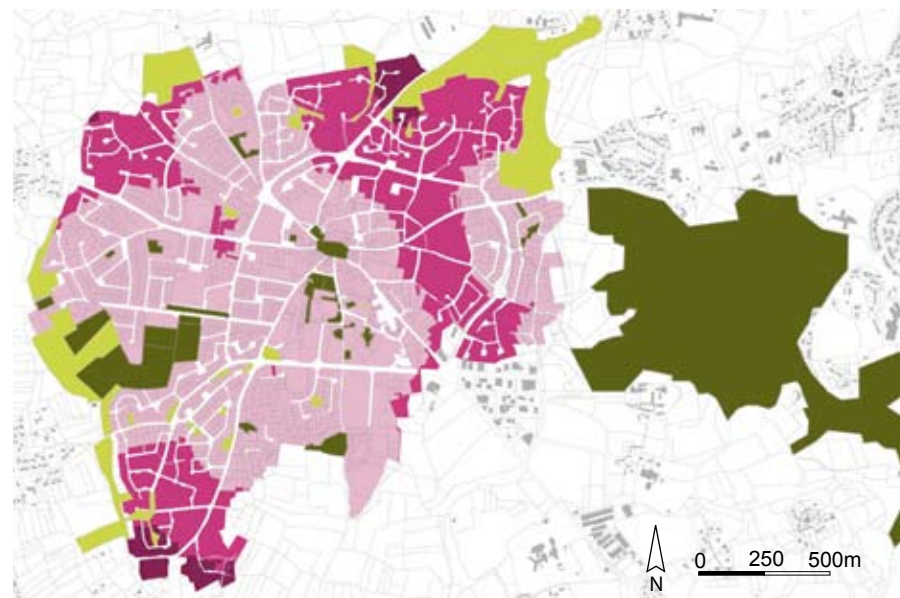


Figure 51 : Distances des zones d'habitat aux sociotopes offrant des valeurs liées aux interactions entre les habitants. (200m)



Figure 52 : Distances des zones d'habitat aux sociotopes offrant des valeurs liées à la contemplation du paysage. (500m)

Légende des cartes :

- Espaces ouverts offrant la valeur concernée.
- Autres espaces ouverts

Distances des zones habitées aux espaces ouverts offrant la valeur concernée :

- | | |
|--|--|
| 200m | 2km |
| 500m | >2km |
| 1km | |

- Pas de prise en compte de l'accessibilité aux espaces, ni de la surface des espaces.
- Concerne des grands types de valeurs (Pause et détente...), et non une valeur précise (Pique-nique...).
- Mise en évidence des zones déficitaires en espaces ouverts d'un type de valeur donné.

7. Enquête auprès des habitants

Afin d'améliorer l'offre en espaces ouverts auprès de la population, une enquête a été menée afin de comprendre si des relations entre les usages et les pratiques existent avec le type de quartier où ils vivent. Pour cela, il a été choisi de réaliser des enquêtes auprès des habitants dans des types de quartiers différents à Ploemeur :

- La ZAC du Bois d'Amour à Lomener (annexe 17);
- Le quartier Kerjoël à l'est du bourg;
- L'ensemble de petits collectifs du quartier de la Châtaigneraie à l'ouest du bourg.

29 personnes ont été interrogées, 9 à la Châtaigneraie, 11 à Kerjoël et 9 à la ZAC de Lomener. (Questionnaire en annexe 5).

La ZAC du Bois d'Amour possède peu d'espaces ouverts de proximité aménagés, uniquement des chemins piétons. Cependant, des espaces ouverts se trouvent légèrement à l'écart du quartier, un champs et un espace boisé.

Le quartier de la Châtaigneraie est pourvu d'un nombre important d'espaces ouverts, de surfaces importantes : les terrains de sport et l'espace boisé. Il n'y a pas d'espaces ouverts au coeur des bâtiments.

Enfin, le quartier de Kerjoël est à proximité du Parc du Ter, espace très fréquenté, de surface importante, offrant de nombreuses valeurs d'usage. Les espaces ouverts recensés sont des petits espaces engazonnés, ne permettant que peu d'usages.

Le but de l'enquête est de corréler les usages et les pratiques des habitants dans les espaces ouverts et le type de quartier où ils vivent. Un questionnaire a été élaboré (annexe 5), comprenant les questions principales suivantes :

Quel est votre espace favori et vos usages dans celui-ci?
Votre quartier possède-t-il des espaces de proximité, et quels usages y avez-vous?

Des questions sur la perception du quartier;

Des questions sur l'accessibilité aux espaces ouverts.

Nous nous intéresserons ici aux réponses concernant les points suivants :

- L'espace ouvert préféré selon le quartier.
- L'offre en espace ouvert de proximité dans chaque

quartier et sa fréquentation.

- La présence d'obstacle.

L'âge des personnes enquêtées sera pris en compte pour chaque réponse.

Les résultats de l'enquête sont présentés ci-dessous :

ZAC du Bois d'Amour :

Les espaces de proximité cités par les enfants (moins de 12 ans) sont les chemins, relativement nombreux, et l'impasse du quartier, où ils jouent souvent entre eux. Les champs et un espace boisé non aménagé, proches du quartier, sont également fréquentés pour des jeux dans la nature.

En revanche, selon les classes d'âge plus élevées, il n'existe pas d'espaces de proximité dans le quartier, et aucun lieu pour rencontrer les voisins. Les habitants de la ZAC fréquentent surtout la plage (55% des personnes enquêtées), située à proximité, qui reste l'espace favori des habitants.

Concernant les obstacles au cheminement en voie douce, la circulation et les voitures stationnées sur les trottoirs sont évoquées, mais aucun obstacle ne perturbe généralement les cheminements piétons des habitants selon eux.

Le quartier est considéré comme assez vert par 66% des personnes enquêtées.

Quartier de la Châtaigneraie :

Les espaces favoris des habitants sont plus variés. Ils diffèrent selon l'âge des personnes interrogées.

L'espace favori des personnes de la classe 13-19 ans correspond aux terrains de sport de la Châtaigneraie (terrain de foot enherbé, terrain de foot synthétique, terrain de basket). Ils se rassemblent également dans la rue, et discutent depuis les balcons. L'offre en espaces ouverts de proximité correspond à leurs attentes.

Les personnes plus âgées préfèrent des espaces éloignés du quartier, en particulier la plage (33%).

Selon eux, l'offre en espaces de proximité est faible et correspond peu à leurs attentes. Aucun usage n'a été évoqué dans l'espace boisé situé à proximité lors de l'enquête.

Les avis sont partagés concernant le quartier. Certains pensent qu'il est agréable à vivre, d'autres non. Ces

opinions sont corrélées avec l'avis sur l'offre en espaces ouverts de proximité. Le quartier est considéré comme très vert par 11% des habitants enquêtés.

Quartier de Kerjoël :

L'espace favori des habitants de Kerjoël interrogés est très majoritairement le Parc du Ter (27%), accessible à pied, par la route ou le chemin de Saint-Deron.

La plage est également un espace favori de certains habitants interrogés, qui s'y rendent en voiture.

Les espaces engazonnés sont les espaces favoris des classes d'âges <12ans et de 12 à 19 ans. Les espaces sportifs de la Châtaigneraie sont aussi évoqués.

Les enfants considèrent généralement que le quartier est bien pourvu en espaces ouverts de proximité, et citent deux espaces, sur lesquels ils se rassemblent et jouent entre amis.

Le quartier est perçu comme agréable par la totalité des habitants enquêtés. Il est également considéré comme très vert par 27% des personnes interrogées.

Les résultats de l'enquête ne sont pas généralisables, du fait de l'échantillon peu important de personnes interrogées. Des idées ressortent cependant, concernant la méthode et des grandes tendances.

La réponse à la question sur les obstacles est presque toujours négative. Il serait intéressant de remplacer cette question par une autre telle que «laisseriez-vous vos enfants y aller seuls?».

Les enfants sont généralement satisfaits des espaces de proximité, et semblent se contenter d'aménagements peu développés. Les résultats sont plus variés concernant les classes adultes, qui apprécient les grands espaces comme la plage ou le Ter. Le quartier de Kerjoël est perçu comme très vert, alors que le quartier de la Châtaigneraie est perçu majoritairement comme assez vert. Ces avis contredisent les résultats du recensement. Cela peut être dû au fait que le quartier de Kerjoël est situé proche du Parc du Ter.

Des enquêtes approfondies permettraient d'obtenir des résultats concluants.

III. Propositions d'orientations d'aménagements



Figure 53 : Bourg de Ploemeur vu d'un chemin.
Source : Ferrand, 2010.

1. Propositions d'orientations d'aménagement à l'échelle de la commune

► Objectif 1 : Reconnaissance des valeurs sociales de la Trame verte, bleue et « bleue marine »

Des liaisons vertes sont définies à l'échelle de la commune, et correspondent à des continuités écologiques entre des espaces aux caractéristiques naturelles. Outre leur richesse écologique, ces espaces ont également des valeurs de sociotopes. La trame verte, bleu et bleue marine correspond à la Trame verte et bleue de Ploemeur, à laquelle s'ajoute la mer.

♦ Valoriser et protéger les espaces naturels : le littoral et sa diversité, les étangs, les cours d'eau, les zones humides.

- La préservation d'un espace d'un point de vue écologique permet aussi la préservation de ses caractéristiques physiques et paysagères, donnant lieu à certains usages et ressentis.
- Associer les fonctions écologiques de la trame verte et bleue, à ses fonctions sociales : créer des aménagements

différenciés pour l'accueil du public, de façon à ne pas perturber les fonctions écologiques des espaces, et à conserver la qualité et la variété des espaces ouverts et des paysages.

♦ Renforcer l'attractivité et l'originalité des espaces naturels de la trame verte pour permettre leur redécouverte par les habitants, et offrir de nouveaux usages (fig. 54).

- Identifier et protéger les espaces remarquables ainsi que les milieux sensibles (Z.N.I.E.F.F., site d'intérêt communautaire, sites inscrits et classés, NATURA 2000, Z.P.S.), les zones humides.
- Protéger les paysages, en particulier ceux de la façade littorale.
- Protéger les espaces boisés.
- Préserver et conforter le maillage bocager et les chemins pouvant présenter des usages de promenade et randonnée.
- Maintenir ou améliorer des aménagements pour l'accueil

du public dans les espaces naturels notables.

♦ Mettre en valeur l'articulation entre les liaisons

Gérer le contact ville-nature en mettant en réseau les espaces ouverts périphériques (zones boisées et parcs aménagés) et en maintenant des connexions avec les espaces des contextes littoraux et urbains (fig. 54).

♦ Les coupures d'urbanisation doivent être préservées sur le littoral (fig. 55).

Les liaisons vertes débouchent sur des coupures d'urbanisation présentes sur le littoral. Celles-ci doivent être préservées afin de garantir une continuité de la trame verte et des usages sociaux.

-Autoriser les coupures de ces liaisons par les infrastructures de transport que si elles ne compromettent pas la continuité des liaisons

-Mettre en place des mesures de compensation qui prennent en compte les usages sociaux.

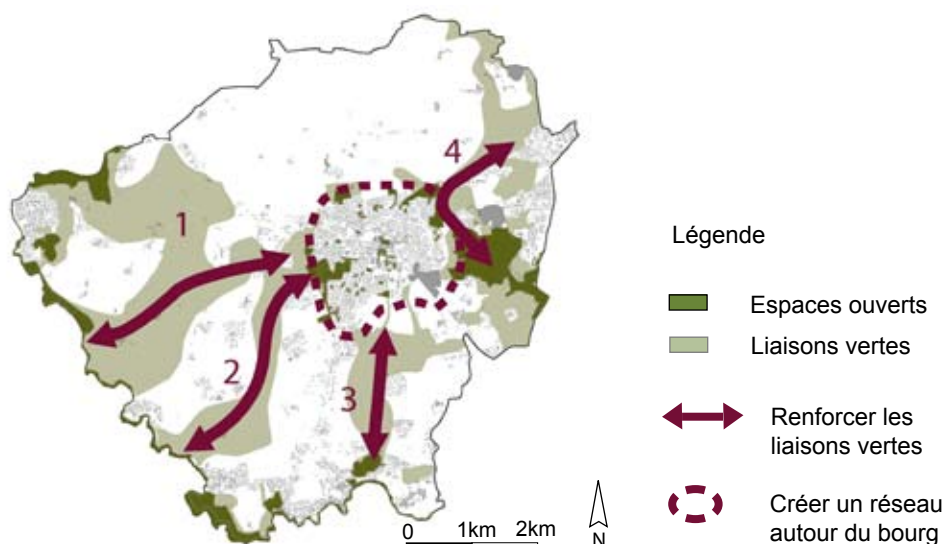


Figure 54 : Renforcer les fonctions sociales de trame verte et bleue de Ploemeur.

Auteur : M. Mure

Source : Ferrand, 2010.

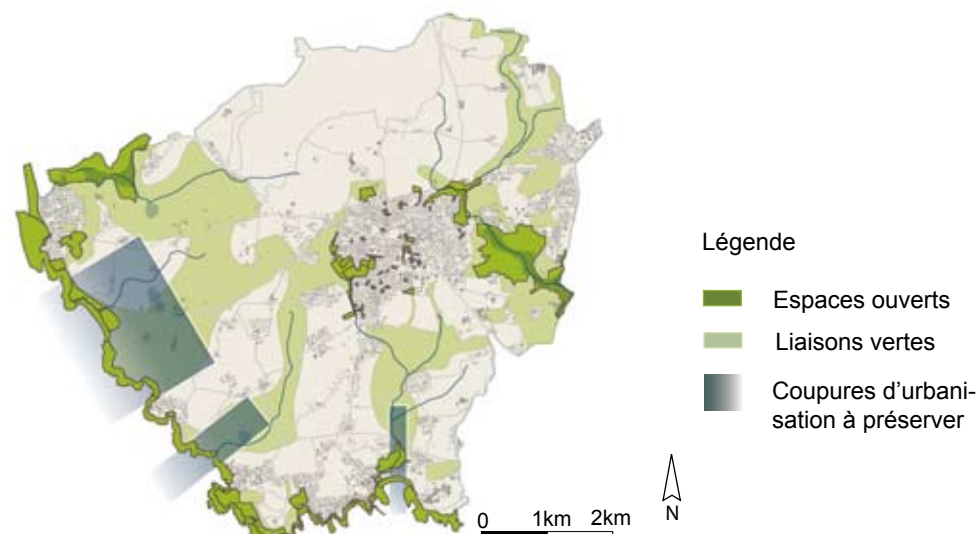


Figure 55 : Préserver les coupures d'urbanisation sur le littoral de Ploemeur.

Auteur : M. Mure

Source : SCOT du Pays de Lorient, Audélor.

► Objectif 2 : La qualité des sociotopes

♦ Créer de nouvelles valeurs de sociotopes

- Créer des sociotopes le long des chemins de randonnée, en particulier le long du chemin de la Mer, très fréquenté par les habitants (grand public, pas seulement les randonneurs). Ces espaces peuvent comporter des bancs, des jeux pour enfants, des panneaux de découverte de la faune et de la flore, ainsi qu'une mise en valeur des lieux historiques et patrimoniaux.

-Améliorer les accès aux étangs d'arrière pays (Étang du Perello, de Lomener), dont la fréquentation est actuellement peu importante. Cela permet de mettre en exergue la valeur de proximité de l'eau pour les usagers.

-Permettre la pause, et éventuellement d'autres usages le long de ces étangs : bancs, autres aménagements de jeux...

-Mettre en place une signalisation de ces étangs, ainsi que des panneaux explicatifs, par exemple sur l'écologie ou l'histoire des lieux.

► Objectif 3 : L'accessibilité des sociotopes

La commune possède un réseau assez étendu de sentiers de randonnée, les plus fréquentés étant ceux proches du littoral. Ces chemins sont utilisés pour un usage récréatif de randonnée et non pour des déplacements, par exemple depuis le bourg pour atteindre le littoral. De plus, une grande partie des chemins dans l'espace agro-naturel sont en fait sur la route, ce qui rend leur usage moins agréable.

♦ **Mettre en valeur les chemins existants, et assurer une continuité entre ces chemins, afin d'améliorer les déplacements doux entre les espaces ouverts.**

♦ **Créer et renforcer des sentiers intégrés à la trame verte et bleue dans l'espace agro-naturel, afin de faire découvrir aux usagers des espaces naturels et des paysages.**

-Améliorer les tracés existants dans les liaisons vertes et créer des liaisons manquantes entre ces sentiers.

-Aménager des sentiers de randonnée, passant à proximité d'espaces naturels ou d'éléments du patrimoine intéressants, ou à proximité des cours d'eau ou de points de vue remarquables.

♦ Créer des chemins ou des portions manquantes :

-Aménagement de l'ancienne voie ferrée des kaolins en voie douce

-Homogénéiser les voies douces existantes (chemins et sentiers de randonnée), améliorer le balisage (code couleur).

-Assurer une praticabilité continue des voies douces

♦ Créer et améliorer en particulier des liaisons manquantes entre :

-Le Parc du Ter - Le Parc de Kerihuer - La vallée du Ter

-Le bourg et le littoral

-La « Ceinture verte » autour du bourg (fig. 54).

-Les espaces littoraux et les espaces situés en retrait du trait de côte (en particulier les étangs).

♦ Diminuer la place de la voiture sur les espaces littoraux privilégiés.

-Eviter les parkings à proximité de la mer, encombrant la vue et constituant des obstacles pour les usagers de l'espace (fig. 56 et 57).



Figure 56 : Pause sur un banc, entre mer et parking, Lomener. 28.04.10
Auteur : M. Mure

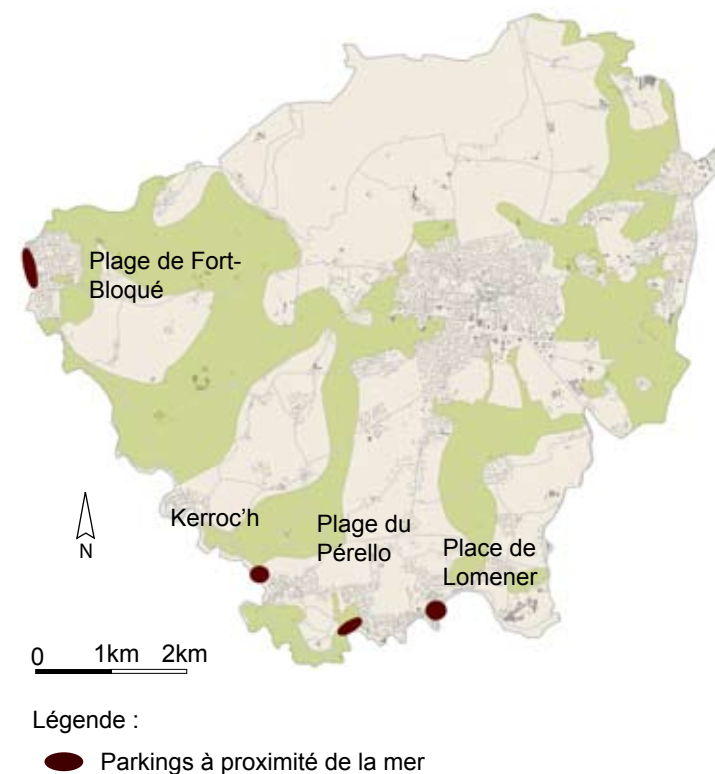


Figure 57 : Eviter la prédominance de la voiture en bordure de littoral. Auteur : M. Mure

2. Propositions d'orientations d'aménagement à l'échelle du bourg

► Objectif 1 : La quantité et la qualité des sociotopes

Le bourg de Ploemeur possède une diversité des types d'espaces : urbains, ou agro-naturels en proche périphérie, donnant lieu à une diversité des valeurs d'usage. Cependant, certains habitants n'ont pas un accès suffisant à certains types d'espaces et de valeurs de sociotopes depuis chez eux.

♦ **Créer des espaces de superficie importante dans les zones déficitaires** (d'après l'analyse des recommandations de distances). Ceux-ci sont à prévoir dans les aménagements des zones d'urbanisation futures.

- Créer un grand espace de sociotope à l'ouest du bourg, vers la Châtaigneraie. La création d'une plaine de jeux, en projet dans ce secteur, répond à cet enjeu.

- Créer des espaces de plus de 3ha et 0,5ha dans les secteurs déficitaires.

- Proscrire les petits espaces engazonnés à faible valeur de sociotope.

♦ **Maintenir et améliorer les valeurs de sociotopes** (d'après l'analyse des recommandations de distances).

- Créer des valeurs dans les zones déficitaires :

Soit en créant de nouveaux sociotopes (utiliser le foncier libéré lors d'opérations urbaines), si l'on est situé dans un quartier déficitaire en espace ouvert ;

Soit en aménageant les espaces existants dans le but de valoriser une valeur manquante.

- Créer des sociotopes offrant divers valeurs liées à l'activité physique et aux jeux, à l'interaction entre les habitants, à la pause et la détente dans les quartiers pavillonnaires et de petits collectifs.

- Améliorer l'attractivité des espaces extérieurs, grâce à des aménagements de qualité, en créant des valeurs de sociotopes dans ces espaces (fig. 58 à 60).

- Laisser certains espaces présentant des caractéristiques écologiques notables avec un caractère sauvage ;

- Aménager certains espaces actuellement non fréquentés pour les rendre plus accessibles aux habitants du

quartier voire du bourg.

- Créer une diversité des aménagements et des ambiances dans les espaces ouverts ;

- Prendre en compte les aménagements précaires effectués par les habitants (ponts, cabanes dans les bois...) pour l'aménagement éventuel des espaces.

- Encourager les actions de découverte de la nature (réserve ornithologique, mise en valeur des sites aux caractéristiques écologiques notables, activités botaniques et naturalistes, création d'arboretum) dans les espaces ouverts.

- Créer des aménagements multiusages, offrant une plus grande diversité de valeurs sociales. Cela permettra aussi de rassembler différents types d'usagers (skatepark paysager, terrain multisport...).



Figure 58 : West side Community Garden, New York. Jardins partagés au cœur d'ensembles de collectifs.

Source : Les jardins de la ville durable, présentation de Vincent Bouvier, INHP.



Figure 59 : Exposition artistique dans un parc boisé, Suède. 28.08.2008. Valeurs de pause à l'ombre, de pique-nique et de manifestation culturelle.



Figure 60 : Exposition artistique dans un parc boisé, Suède. 28.08.2008. Valeurs de pause à l'ombre, de jeux et de manifestation culturelle.

► Objectif 2 : La continuité et l'accessibilité des sociotopes

Certains espaces ouverts en périphérie du bourg sont difficilement accessibles. Ils sont en effet, souvent peu visibles et ne font pas l'objet d'une signalisation. De plus, il n'existe pas de continuité marquée entre eux.

2.1. Mettre en réseau les espaces ouverts du bourg

Les espaces ouverts présents dans le bourg ne sont pas reliés entre eux par des voies douces, et il n'existe pas d'unité entre ces espaces. Par ailleurs, certains espaces ouverts voisins sont séparés par des obstacles. C'est par exemple le cas des zones boisées à l'ouest du bourg, où le passage d'un espace à l'autre est parfois compromis. C'est aussi le cas du Parc de Kerihuer et du Parc du Ter.

♦ **Relier entre eux les sociotopes** (fig. 61, inspiration en annexe 14).

- Relier les espaces en périphérie.
- Relier les espaces centraux aux espaces périphériques.
- Favoriser l'interface ville-nature.

♦ **Créer une trame commune entre les sociotopes du bourg.**

- Un mobilier urbain commun;
- Une palette végétale commune;
- Une trame artistique : un élément artistique de rappel dans chaque espace. Une exposition artistique ou autre manifestation disposée dans plusieurs espaces, comme l'exposition «SAHEL, l'Homme face au Désert» à Cholet, ou des photos étaient exposées de la Place Travot au Jardin du Mail (fig. 62 et 63).
- Intégrer à ce réseau les nouveaux sociotopes créés

♦ **Créer une promenade autour du bourg, reliant les espaces ouverts.**

- Créer des liaisons grâce à des cheminements en voies douces continues
- Mettre en place une signalisation des espaces ouverts, et un plan de ces espaces et de leurs accès.
- Signaler les accès à la promenade depuis les zones d'habitat, et les sentiers menant au littoral.
- Mettre en valeur les diverses ambiances paysages : boisées, agricoles
- Maintenir des percées visuelles vers l'espace agricole
- Intégrer l'élément eau : mettre en valeur le cours d'eau à l'est du bourg.
- Améliorer notamment les valeurs de sociotopes suivantes : écologie, parcours santé, jeux dans la nature, art...

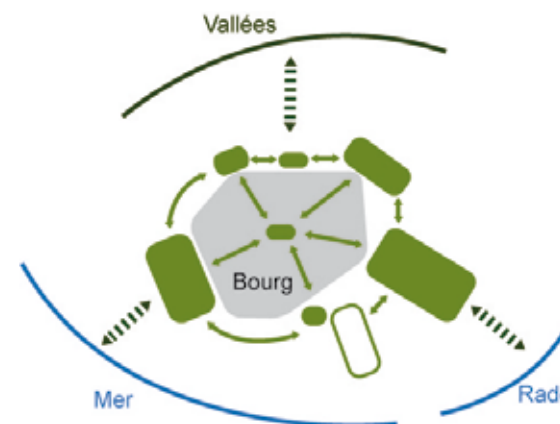


Figure 61 : Mettre en réseau les espaces ouverts de Ploemeur.



Figure 62 et 63 : Exposition «SAHEL, l'Homme face au Désert» à Cholet, de la place Travot au Jardin du Mail.
Source : Ville de Cholet.

2. Propositions d'orientations d'aménagement à l'échelle du bourg

2.1. Favoriser les cheminements en voies douces

♦ Favoriser les accès aux espaces ouverts depuis les zones de lotissement et de petits collectifs.

- Proscrire les voies en cul-de-sac
- Augmenter le nombre d'accès piétons et vélos.
- Améliorer la lisibilité des accès depuis les zones d'habitat périphériques, mais aussi depuis les zones proches du bourg.
- Etablir un véritable schéma piéton et vélo.
- Créer des allées larges >12m avec de larges trottoirs plantés, permettant la circulation en voie douces.
- Réduction de la chaussée au profit de trottoirs plus larges et plantés, avec une véritable bande cyclable.
- Diminuer les effets de barrières concernant les accès aux espaces ouverts, grâce à des cheminements doux de qualité.

♦ Favoriser la lisibilité des espaces ouverts par les formes de voirie et d'urbanisation.

- Créer de véritables sociotopes en cœur d'îlot. Éviter l'encerclement immédiat des bâtiments par les parkings et la voirie, laissant les espaces ouverts à l'écart et donc moins accessibles. (fig. 64, annexe 15).
- Améliorer la fluidité des parcours. Favoriser les trajets rectilignes, et non les labyrinthes des zones pavillonnaires, les formes de raquettes, les voies sans issues.
- Favoriser des formes urbaines denses mais non hermétiques au passage.

♦ Créer un réseau de déplacements doux de qualité pour les piétons et cyclistes entre les espaces ouverts existants et futurs (fig. 64 à 66).

- Aménagement de voies douces entre ces espaces, formant une continuité verte.
- Rappels et trame commune le long de ces déplacements doux en lien avec la trame des espaces ouverts : trame artistique, homogénéité dans le mobilier urbain.

♦ Redéfinir la place de la voiture

- Mettre les voitures à l'écart des habitations, par exemple dans des parkings sous terrains si possible. Créer des lieux ouverts de proximité pour les habitants dans l'espace préservé. Cela permet d'avoir un habitat dense, et de faire entrer la nature au cœur des quartiers.
- Réorganiser les parkings. L'organisation du stationnement est un outil puissant de répartition de l'espace public entre le cheminement des piétons et la circulation des véhicules ou leur stationnement. A ce titre le stationnement peut être utilisé pour favoriser, limiter ou orienter l'utilisation de l'automobile.
- Trouver des aires de stationnement en périphérie des îlots, au profit d'un cœur d'îlot plus vert et dédié aux cheminements en voies douces (fig. 99).

♦ Renforcer l'usage de «Place centrale» du centre-bourg et ses cheminements doux (fig.66).

- Rendre le centre plus accessible et agréable pour les piétons et favoriser des usages
- Fermer partiellement la circulation automobile dans le centre bourg le dimanche, mutualiser le parking des centres commerciaux et laisser des accès uniquement pour les piétons. Créer des aménagements de parkings multifonctions, également pour la pause et la promenade pour les gens (avec des bancs, de la pelouse, des arbres...) au lieu d'un parking minéral.

Créer de nouveaux quartiers avec des sociotopes au centre des îlots et des cheminements piétons :



Figure 64 : Polska Masterplan, Suède. Espaces ouverts et voies douces au centre des îlots, protégés de la circulation automobile.



Figure 65 : Schéma d'inspiration. Le vert au centre et des cheminements doux, schéma d'intentions urbanistiques Aarhus, Danemark. Source : Les jardins de la ville durable, présentation de Vincent Bouvier, INHP.

Favoriser les voies douces sur la commune, améliorer et relier les chemins existants :

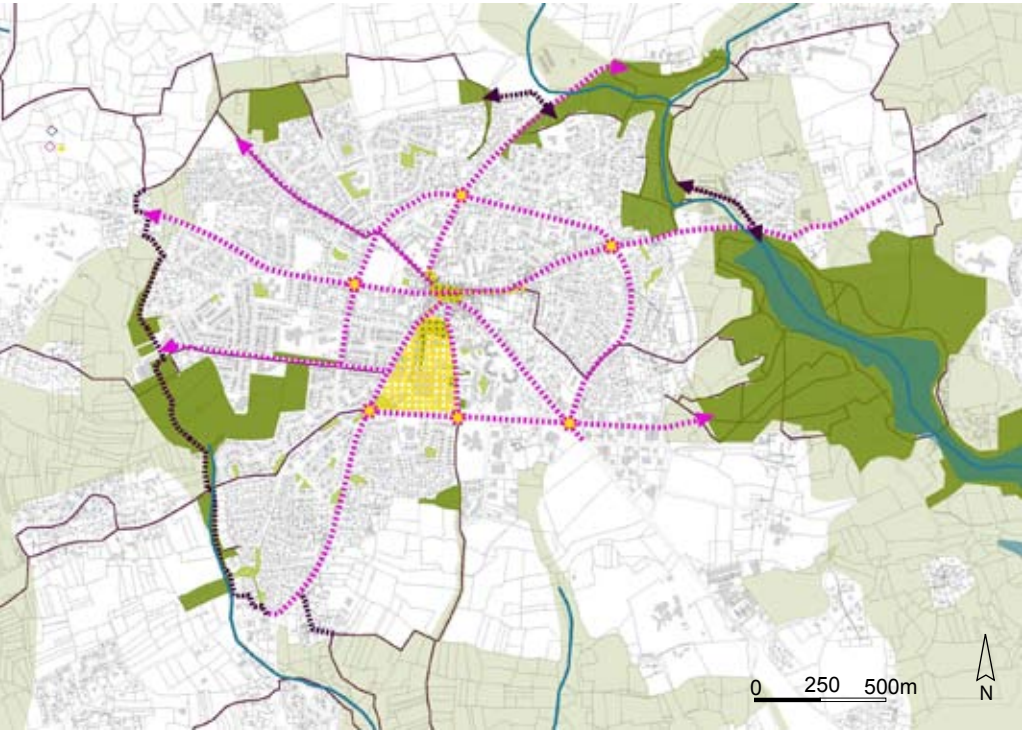


Figure 66 : Améliorer la place du piéton au coeur du bourg et créer un réseau de déplacements doux

Légende :

- Espaces ouverts
- Liaisons vertes
- Créer et renforcer des voies douces en périphérie du bourg
- Créer et renforcer des voies douces au coeur du bourg
- Renforcer la place des piétons

Exemple : Principe d'aménagement d'une allée paysagée intégrant des cheminements piétons, dans la zone industrielle de Kerdroual.



Figure 67 : Zone industrielle de Kerdroual, rue Jean-Moulin. 24.08.10
Auteur : M. Mure



Figure 68 : Cheminement doux dans la zone industrielle de Kerdroual, permettant l'accès au Parc du Ter depuis le centre bourg.
Auteur : M. Mure, avec l'aide de A. Benz

2. Propositions d'orientations d'aménagement à l'échelle du bourg

► Objectif 3 : Intégrer le rythme des usages dans les espaces ouverts

La fréquence des espaces est variable suivant la saison, le jour de la semaine, le moment de la journée...

♦ Aménager les espaces en considérant les divers usages et fréquentations en fonction de la période.

♦ Prendre en considérations la diversité des conditions météorologiques dans la praticabilité et l'accessibilité des sociotopes.

♦ Fermer temporairement certains espaces à la circulation.

Autour de la place de l'église, autoriser uniquement des accès piétons et cyclistes le dimanche. Créer des espaces de sociotopes sur les parkings autour du mail, fréquentables uniquement par les piétons et cyclistes lors de certains événements. Créer des promenades fermées à la circulation.

L'exemple de Lanester peut être repris, où le Boulevard Normandie-Niémen est fermé à la circulation le dimanche pour permettre aux piétons de circuler librement.

► Objectif 4 : Allier la notion de sociotopes avec d'autres problématiques importantes des projets urbains: par exemple la gestion de l'eau

Dans une optique de développement durable, les projets doivent répondre non seulement aux objectifs sociaux mis en place dans la méthode des sociotopes, mais aussi à des objectifs économiques et environnementaux.

♦ Intégrer la notion de sociotopes avec les aménagements liés à la gestion de l'eau.

Par exemple, il est possible d'aménager des noues paysagères*, des bassins de rétention*, accessibles et présentant des usages pour les habitants. Par exemple, à la Chapelle Thouarault, une coulée verte aménagée en 2005 pour la gestion des eaux pluviales présente des valeurs de promenade, de jeux pour enfants, d'observation de la biodiversité, de présence de l'eau...

♦ Allier la notion de sociotopes et de biotopes, afin de permettre des accès à des valeurs sociales dans des espaces, tout en préservant ses caractéristiques écologiques et sa biodiversité.

Conserver la qualité et la variété des espaces ouverts en sites naturels et des paysages, en permettant des accès différenciés aux usagers, pour offrir des espaces naturels de qualité tout en préservant la diversité

- Identifier et protéger les milieux sensibles (Z.N.I.E.F.F., site d'intérêt communautaire, sites inscrits et classés, NATURA 2000, Z.P.S.), les zones humides

- Protéger les espaces boisés

- Préserver et conforter le maillage bocager en particulier autour des secteurs urbanisés pour intégrer l'urbanisation

♦ Créer des sociotopes de proximité qui participent au maintien de bonnes relations sociales au sein des quartiers d'habitation

- Des espaces ouverts de proximité dans chaque quartier, de qualité et de taille suffisante

- Des espaces ouverts favorisant les relations

multigénérationnelles

- Des espaces ouverts ne créant pas de tensions entre les habitants (gênes occasionnées par le bruit...).

3. Intégration de la méthode des sociotopes dans le PLU

Comment l'approche des sociotopes peut-elle être intégrée dans le PLU?

3.1. Intégration de la démarche des sociotopes dans les documents d'urbanisme

La démarche suédoise des sociotopes constitue un outil intégré dans les documents d'urbanisme de la ville de Stockholm. Le programme des parcs de la ville a, en effet, été mis en place à l'aide de la carte des sociotopes. De plus, la démarche en elle-même répond à l'Agenda 21, à des recommandations de l'Union Européenne et des directives nationales (distances minimales aux espaces verts...).

En France, l'intégration de cette démarche peut être envisagée dans les documents d'urbanisme à plusieurs échelles du territoire (SCOT, PLU...).

3.2. Exemple du PLU

► Dans le rapport de présentation

L'objectif est de recenser et protéger des espaces de sociotopes. Certains espaces ouverts ne nécessitent pas d'aménagement particulier, mais doivent être préservés pour les usages sociaux qu'ils offrent.

♦ Un inventaire des espaces devra être réalisé, pouvant correspondre à la typologie d'espaces établie lors de la méthode des sociotopes.

Un recensement des problèmes d'accessibilité et des discontinuités peut également être intégré au diagnostic et état initial de l'environnement.

► Dans le PADD et les orientations d'aménagement

Les collectivités territoriales qui veulent maîtriser l'évolution de leur territoire peuvent recourir aux orientations d'aménagement dans le cadre du PLU. La loi SRU de 2009 a mis en avant la notion de projet, qui se concrétise notamment dans ces orientations d'aménagement, complémentaires du PADD. Celles-ci constituent un outil pour développer des principes d'urbanisation ou de

requalification de secteurs à enjeux sur la commune

Les orientations d'aménagement peuvent ainsi contribuer aux objectifs de gestion économe et équilibrée du territoire, elles permettent aux collectivités de mieux maîtriser leur territoire. Celles-ci peuvent alors influencer sur des projets structurant du territoire, bien qu'elles ne maîtrisent pas le foncier. Les orientations précisent les principes d'aménagement liés aux extensions urbaines, à leur forme, aux secteurs de requalification et aux déplacements doux. (Atelier Urba CAUE).

Une intégration de la notion de sociotopes dans ces orientations d'aménagement permettrait à la commune de maîtriser les enjeux relatifs à la qualité des espaces ouverts, à leur mise en réseau, aux cheminements en voies douces et aux formes urbaines.

► Dans le règlement du zonage

♦ Le plan de zonage

Un zonage peut être effectué selon la typologie des usages. Les zones présentant des usages sociaux devront s'ajouter au zonage actuellement mis en place. (Par exemple, une zone Ns pourra être mise en place pour une zone naturelle ayant un usage social. Les différents types d'usages devront aussi être pris en compte).

♦ Les règlements relatifs aux zones

Beaucoup de possibilités d'actions sont permises dans les règlements (protections réglementaires, emplacements réservés pour équipements publics à créer, mise en cohérence des futurs quartiers et de leurs schémas d'aménagement avec les sociotopes existants, création de nouveaux sociotopes en lien avec la gestion de l'eau dans les quartiers, projets de voiries respectant ou améliorant les continuités existantes, règlements de PLU abandonnant les obligations de créer un pourcentage précis d'espaces verts par opération et favorisant une approche plus globale et cohérente...

► Dans l'évaluation environnementale

Des zones Natura 2000 étant situées sur la commune, une évaluation environnementale doit être réalisée. Outre les aspects environnementaux, ce document devra prendre en compte les aspects sociaux des espaces ouverts.

♦ Rappeler l'état initial de l'environnement et l'intégration des sociotopes. L'évaluation a pour but de vérifier la performance environnementale du projet, notamment sur la vie quotidienne et le cadre de vie (santé publique, accès à la nature, déplacements doux, patrimoines, paysages).

♦ Une analyse des impacts du projet de PLU sur les sociotopes.

♦ Une présentation des mesures prises en faveur des sociotopes.

♦ La présentation des mesures dites «compensatoires» : Les sociotopes doivent être intégrés à la phase de mesures d'évitement, et de mesures réductrices et compensatoires.

♦ Le suivi et l'évaluation de l'évolution des sociotopes (Bilan de l'environnement à 10ans pour les PLU soumis à évaluation environnementale).

(CERTU, 2008).

IV. Discussion sur les résultats et l'application de la méthode des sociotopes

1. Adaptation de la méthode de Stockholm à Ploemeur

Quels sont les aspects pertinents de l'adaptation de la méthode suédoise à une commune du littoral breton ?

La méthode des sociotopes utilisée à Stockholm a été adaptée à d'autres villes : dans les villes de Luleå, Halmstad, Hedemora, Oxelösund, Alingsås, Helsingborg et Göteborg, ainsi que dans les zones boisées proches d'Helsinki « Neighborwoods ». Cette méthode a également fait l'objet d'un sujet d'examen proposé à la SLU* au printemps 2003, à propos des espaces de jeu des enfants dans la ville de Bagamoyo, en Tanzanie. (Nordström, 2003)

Une méthode ayant nécessité des adaptations :

Concernant son application à Ploemeur, la différence notable d'échelle entre les communes de Stockholm et de Ploemeur implique la nécessité de modifications dans la méthode utilisée en Suède. La méthode des sociotopes doit aussi être adaptée au contexte géomorphologique de commune. Les types d'espaces ouverts et les paysages varient d'une commune à l'autre, et par conséquent les valeurs de sociotopes.

De plus, les différences de culture entre les sociétés suédoise et française impliquent parfois le besoin d'une adaptation de la méthode suédoise des sociotopes. Concernant les valeurs d'usages, les opinions exprimées étant fonction de la culture et de la géographie locale, l'étude du sociotope, appliquée à d'autres villes et d'autres cultures, donnerait une gamme de concepts à chaque fois différente. (Nordström, 2003).

La méthode suédoise considère en effet comme sociotopes les espaces ouverts surfaciques, et les espaces linéaires comme des moyens d'accéder aux sociotopes. En France, la culture de la promenade en famille est très développée, ce qui fait des chemins de véritables sociotopes, entre activité physique et lien social. Bernard Kalaro évoque « les salons verts » en référence aux discussions et rencontres sur les chemins et sentiers. (Kalaro, 1999). Les opinions et usages changent également au cours des saisons, mais aussi au cours du temps à plus grande échelle, puisque ceux-ci s'inscrivent dans une perspective socioculturelle. Chaque époque et chaque lieu a un caractère unique (Nordström, 2003)

Par ailleurs, les valeurs de sociotopes ont été regroupées en plusieurs catégories pour la réalisation des cartes.

Des caractéristiques des communes déterminantes pour adapter la méthode :

Quant à l'adaptation à d'autres communes du littoral breton (voire de France) chaque ville étant unique, ses caractéristiques ont leur importance dans l'étude des sociotopes. Ploemeur est une ville à la fois littorale et de l'arrière pays, avec de nombreux espaces ouverts attractifs en périphérie du bourg et sur le littoral, mais pas de grand espace ouvert défini au cœur de la ville. Elle possède un centre bourg dense avec des zones pavillonnaires alentour, et relativement peu d'ensembles de collectif. En revanche, la ville de Lanester, également étudiée pour ses sociotopes, possède de grands espaces ouverts jusqu'au cœur de la ville et un habitat plus dense. Elle possède peu d'espaces extérieurs intégrés à la trame verte, directement en contact avec la ville. Les approches sur les deux villes seront donc certainement différentes.

Cependant, une méthode commune pourrait être envisagée. Le principe de recensement des espaces et de l'attribution de valeurs est applicable pour toutes les communes. La réalisation de cartes de distances aux espaces ouverts est aussi adaptable quelle que soit la commune. De plus, une mutualisation des valeurs et de la typologie d'espaces ouverts peut être effectuée entre les communes du Pays de Lorient.

Adapter la méthode selon les moyens des communes :

Les moyens économiques et techniques mis en oeuvre pour la réalisation de la carte des sociotopes de Stockholm sont importants et à l'échelle de la taille de la ville (pour le recensement des espaces par les experts, les enquêtes...). Ceux-ci ne peuvent pas être reproduits exactement par des communes comme Ploemeur. Cela concerne également le calcul des temps de cheminements piétons, réalisé dans les rues de Stockholm grâce à un logiciel informatique. Ceci n'a pas été reproduit à Ploemeur, où ont été utilisées des distances à vol

d'oiseau. Cela pose la question de la nécessité de l'achat d'un logiciel permettant le calcul de cheminements piétons, et d'implications éventuelles d'autres moyens.

Des enquêtes menées de façon distinctes :

Les valeurs sociales ont été regroupées en plusieurs catégories pour la réalisation de ces cartes. L'enquête a été menée de façon distincte, pas dans le but de contribuer à l'élaboration de la carte des sociotopes. (Une enquête sur le modèle de la méthode suédoise sera menée pendant l'année scolaire 2010-2011 par des étudiants de l'UBS). Elle ne repose pas uniquement sur les usages des gens, mais aussi sur des sensations concernant leur vécu au sein de leur quartier. L'objectif était alors d'aboutir à une idée de typologie, non exhaustive, concernant les besoins des gens en fonction du type de quartier dans lequel ils vivent. L'enquête a donc été menée dans le but initial de tester une méthode, dont les résultats pourraient éventuellement être appliqués sur des communes du territoire. Cela permettrait aux communes n'ayant pas les moyens d'élaborer une carte des sociotopes d'avoir une idée des aménagements en espaces ouverts nécessaires selon le quartier.

Impliquer du personnel public :

L'implication du personnel des espaces verts de Stockholm dans les observations est une idée intéressante qui peut être reproduite à Ploemeur et dans d'autres communes. Ces personnes sont en effet aux premières loges pour des observations d'usages dans les espaces. Bien entendu, cela ne couvre pas des sociotopes dans des lieux non entretenus par la commune, plus ou moins inattendus.

De même, les enquêtes auprès du personnel des écoles, des centres aérés... permettent un gain de temps et une pertinence des informations obtenues concernant la fréquentation des enfants et des jeunes dans les espaces. Des personnes ressources peuvent donc être impliquées dans la mise en application des enquêtes auprès des usagers des espaces.

2. Autres méthodes similaires

Concilier des outils provenant d'autres méthodes similaires permettrait d'améliorer l'approche des sociotopes

Quatre autres méthodes utilisées pour proposer des aménagements au sein des collectivités ont été analysées. Celles-ci sont brièvement présentées ci-après, et analysées pour l'intérêt qu'elles pourraient présenter pour améliorer la méthode des sociotopes.

► Comparaison entre la méthode des sociotopes et la méthode des 8 caractéristiques :

La méthode des 8 qualités a été développée basée sur 8 caractéristiques générales d'un espace correspondant aux besoins et attentes basiques des habitants (Skärbäck, 2010), (annexe 16). Un espace est ainsi caractérisé par les adjectifs suivants : serein, sauvage, luxuriant, spacieux, à usage courant, jardin, festif, culturel. Comme la méthode des sociotopes, ces qualités sont cartographiées sous SIG, et couplées à des enquêtes auprès des habitants. Les enquêtes ont montré qu'un nombre élevé de ces qualités (dans un rayon de 300m d'un quartier) favorisait considérablement le bien-être des habitants, et était corrélé avec la fréquence de leurs activités sportives et le taux d'obésité. (Grah, 2003).

L'étude de ces caractéristiques est une ressource pour les projets de planification de zones d'habitats et d'espaces ouverts. Elle peut également constituer des indicateurs dans l'élaboration des études d'impacts. Si des qualités essentielles sont perdues, elles devront être compensées.

D'après Skärbäck (2005), ces qualités correspondent à des perceptions plus abstraites d'un espace. Cela rend la méthode plus durable, en ce qu'elle ne traite pas des usages et des caractéristiques des espaces au même niveau, comme le fait la méthode des sociotopes. Cela éviterait certains problèmes dans la classification des espaces.

► Comparaison avec la méthode appliquée à Herlinski :

Cette méthode définit également une liste de valeurs applicables aux espaces, elle diffère en ce que ces dernières

peuvent être négatives : 'Unpleasantness' (déplaisant), 'Scariness' (effrayant), 'Noisiness' (bruyant)'.

► Méthode développée par l'IAU* Ile de France : (Legenne, 2009)

Cette étude met en évidence des indicateurs pour appréhender les inégalités d'accès aux espaces verts. Un questionnaire auprès des usagers, leur demandant de dessiner leur parcours pour accéder aux espaces, a permis de connaître les trajets exacts. L'étude propose également des recommandations de distances, quelque peu différentes de celles de la méthode suédoise. Pour cela, elle considère des espaces surfaciques, mais aussi des espaces linéaires. Par ailleurs, l'étude a montré que le positionnement des entrées des parcs supérieurs à 5ha avait une forte influence sur les aires d'attraction de l'espace. Un calcul des distances aux zones habitées depuis les entrées des parcs rendrait compte de façon plus précise de la réalité de l'accessibilité.

► Méthode intégrant une corrélation entre sociotopes et biotopes :

Les résultats obtenus dans la carte des sociotopes doivent être corrélés avec une carte précise des biotopes. D'après Shih (2009), Une carte des «biosociotopes» peut être utilisée dans les projets de planification. Ils proposent une méthode pour coupler l'approche des sociotopes avec une approche basée sur les corridors écologiques entre espaces. Cela permet de déterminer les espaces à conserver, à développer, et les corridors à créer.

Une nouvelle classification des valeurs pourrait être utilisée, comprenant des caractéristiques physiques de l'espace et les activités des gens. Des valeurs négatives pourraient y être intégrées. Enfin, la méthode des sociotopes pourrait être associée à de nouvelles approches concernant l'accessibilité aux espaces, et le lien entre sociotopes et biotopes.

Réaffirmés dans le Grenelle de l'environnement, la nécessité d'économiser l'espace et les ressources impose de fixer des limites à l'étalement urbain et de s'intéresser à des modes de gestion plus économes de l'espace.

La méthode des sociotopes répond à certains aspects de cet enjeu, contribuant à la création d'espaces ouverts de qualité et accessibles pour les habitants, ce qui est essentiel au maintien et à l'amélioration du cadre de vie dans une ville dense. Elle permet une cohérence entre les espaces, et correspond aux besoins basiques des habitants, tout en évitant le gaspillage d'espace. La méthode des sociotopes aide à produire une ville plus compacte, plus verte et plus proche des besoins des habitants. Cette démarche permet, en effet, une implication réelle des habitants, et de répondre au mieux à leurs besoins dans les projets d'aménagement.

Afin de construire une ville dense de qualité, il est également nécessaire d'allier l'approche des sociotopes avec d'autres moyens, dont la création de nouvelles formes urbaines et architecturales (semi-collectifs ou individuel compact). Contrairement à certaines idées reçues, beaucoup d'ensembles collectifs sont moins dense que certains lotissements d'habitat individuel groupé. Certaines formes d'habitats innovantes permettent de concilier à la fois la forte attraction des habitants en quête d'habitat individuel à la création d'une ville dense. Il est pour cela primordial d'être

plus exigeant sur la qualité du logement et la qualité des espaces, lorsque l'on veut augmenter la densité. (Brunner, 2006)

Pour les habitants, les principales thématiques qui les préoccupent sont les problèmes de stationnement, de bruit et de sécurité. Cela nécessite une pédagogie adaptée auprès des citoyens. Il faut « faire comprendre que la ville peut être dense et belle » (Brunner, 2006)

La ville dense de qualité sera créée grâce à une multidisciplinarité dans les projets urbains, permettant une prise en compte des dimensions économique, sociale et environnementale. Cela implique aussi un travail et un dialogue dynamique entre des acteurs pluridisciplinaires.

Les espaces ouverts rendent une ville agréable. Ils permettent des valeurs d'usages, de faire des activités sportives, de jouer, de se détendre, de créer des liens sociaux... Ils ont aussi une influence sur la santé. Ils permettent de réduire le stress (Grahm, 2003). Les jardins thérapeutiques permettent de soigner certains problèmes psychologiques. De plus, les espaces ouverts ont une influence positive sur le développement de l'enfant. Celui-ci a besoin d'activités et d'espaces variés et complexes, des espaces verts, minéraux, des espaces libres ou aménagés, de petits espaces protégés, mais aussi de grands espaces ouverts... Dans les projets urbains, il serait donc possible d'envisager d'associer une approche sur l'influence d'un espace sur

la santé à celle des sociotopes afin de créer des espaces répondant entièrement aux besoins des habitants.

Par ailleurs, la notion de sociotopes n'est pas contradictoire, mais complémentaire aux approches environnementales et économiques.

L'approche des sociotopes est un véritable outil pouvant être intégré dans les documents d'urbanisme à l'échelle du SCOT et du PLU. La carte des sociotopes est utile pour les projets d'aménagement et les études d'impact.

A l'échelle des communes du Pays de Lorient, la rédaction d'un guide sur l'application de la méthode des sociotopes pourrait être envisagée.

Face à l'intérêt que cette démarche innovante suscite auprès de différents acteurs du territoire, une prise en compte des sociotopes à grande échelle serait possible dans le futur. Une telle opportunité apparaît dès maintenant envisageable, grâce aux efforts engagés par l'Union Européenne pour promouvoir la notion de « structure verte » (programme COST n° C11 « green structures and urban planning », (Nordström, 2003)). A la différence du concept de Trame verte et bleue tel qu'il est actuellement pratiqué en France, la « structure verte » a une vocation plus polyvalente qui intègre les fonctions sociales et se prête très bien à être travaillée avec des projets urbains innovants.

Atelier Urban CAUE. Les orientations d'aménagement : un outil de projet pour les PLU en faveur du développement durable. 6p.

Audélor. Observatoire Territorial - Habitat. Communication n°15. L'évolution de la consommation foncière – Ploemeur. 2007. 2p.

Audélor et Syndicat Mixte du Pays de Lorient. SCOT du Pays de Lorient.

Bouvier V. Les jardins de la ville durable. Intervention du cours d'assistance à maîtrise d'œuvre. AGROCAMUS-OUEST, Centre d'Angers, INHP, 2009.

CERTU ; Démarche d'évaluation environnementale PLU. 2008. Fiche1.

Huchet P., Lukas Y, Moy M. (2000). Histoire du Pays de Ploemeur. Ed Palantines, Plomelin, 137p.

Belliot M., Cuillier F., Starkman N. (2006). Habitat formes urbaines : Densités comparées et tendances d'évolution en France. FNAU, Paris. 276p.

Ferrand J-P. Les liaisons naturelles du Pays de Lorient. Lorient : Syndicat Mixte pour le schéma directeur, 2002. 24p.

Ferrand J-P. Les fonctions sociales et écologiques des espaces naturels péri-urbains : Voyage d'étude à Stockholm, septembre 2007. DIREN Bretagne et IRPA Bretagne, 2007. 94p.

Ferrand J-P. (2009). Réussir la ville dense en l'ouvrant sur la nature. In : Réussir la ville dense en l'ouvrant sur la nature : Pour une approche sociale de la trame verte et bleue, Ploemeur, 2009. pp7-23.

Ferrand J-P., Barré B. L'évaluation environnementale des documents d'urbanisme. DIREN Bretagne et DDE de Bretagne, 2006, 69p.

Ferrand J-P, Bouffort J-M., Diagnostic paysager de la ville de Ploemeur. Ploemeur : 2010, 60p.

Grahn P., Stigsdotter U. (2003). Landscape planning and stress. In : Urban Forestry and Urban Greening. 18p.

Kalaora B. (1999). Les Salons verts : parcours de la ville à la forêt. In : La théorie du paysage en France. Roger A., Ed. Champ Vallon, Seysell. pp109- 132

Nordström M., Sandberg A., Ståhle A. (2003). Manuel des sociotopes. Ed Bureau de l'urbanisme de la ville de Stockholm (Stockholms Stadsbyggnadskontoret SBK), Stockholm, 37 p. Trad. Audélor (2009).

Shih W., Handley J., White Y. (2009). Mapping biotope and sociotope for green infrastructure planning in urban areas. In : Real Corp 2009 : Cities 3.0 – smart, sustainable, integrative, 22-25 avril 2009. pp745-749.

Skärbäck E. (2010). Balance in the Lomma Harbour Housing Project. In : IFLA Congress, Göteborg.

Spacescape (2010). Park – Och naturtillgång i Stockolms stad. 34p. (document pdf)

Ståhle A. (2002). Urban planning for a quality dense green structure : Stockholm Sociotop Map and Park Programme. In : COST C11 Green structure and urban planning, 8 octobre 2002, Milan.

Ståhle A. (2006). Sociotope mapping – exploring public open space and its multiple use values in urban and landscape planning practice. Nordic Journal of Architectural Research, 19, n°4, pp59-71.

Ståhle A. (2009). Dense + Verte = Ville durable. Réussir la ville dense en l'ouvrant sur la nature : Pour une approche sociale de la trame verte et bleue, Ploemeur, 8 septembre 2009. pp24-114.

Tyrväinen L., Mäkinen K. (2004). Mapping social values and meanings of green areas in Helsinki, Finland.

Ville de Ploemeur. PLU de Ploemeur, 2005.

Ville de Ploemeur. Plan guide, carte touristique : balades à vélo, randonnées pédestres. 2010.

Sites internet :

DIREN Bretagne (page consultée le 23/04.2010). Patrimoine naturel de Bretagne. http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/10/Nature_Paysage.map

Legenne C. (page consultée le 11/05/2010). La desserte en espaces verts, un outil de suivi de la trame verte d'agglomération. Institut d'aménagement et d'urbanisme. IAU, 2009. 16p. http://www.iaurif.org/fileadmin/Etudes/etude_585/La_deserte_en_espaces_verts_avec_signets_01.pdf

INSEE (page consultée le 16/06/2010). Dossier local : commune de Ploemeur. 20p. http://www.ploemeur.com/images/rep_partage_docs/dossierinseeploemeur20pages.pdf

INSEE (page consultée le 16/06/2010). Résultat du recensement de la population 2007. <http://recensement.insee.fr/searchResults.action?zoneSearchField=&codeZone=5642-CV&idTheme=0&rechercher=Rechercher>

MEEDEEM. Site officiel le Grenelle Environnement (page consultée le 01/05/2010). <http://www.legrenelle-environnement.gouv.fr>

Perron Y. Mairie de Ploemeur (page consultée le 10/04/2010). Ville de Ploemeur : Morbihan Bretagne Sud. Histoire. http://www.ploemeur.com/modules/contenu/mairie-ploemeur_mer_histoire_rub_77.html

Rihouay G. (Consulté le 11/04/2010). Historial du Grand terrier. Le domaine congéable et les communs de village. (1995) Bulletin le Lien, n°63, http://www.grandterrier.net/wiki/index.php?title=Le_domaine_congeable_et_les_communs_de_village

Skärbäck E. (page consultée le 3/08/2010) Landscape as a resource for Health and development. <http://www.sundskab.dk/publikationer/pdf/NAEP%2005%20Landscape%20as%20a%20Res%20total.pdf>

Ville de Cholet (page consultée le 3/08/2010). L'exposition itinérante sur Sahel s'installe place Travot. http://www.ville-cholet.fr/dossiers/dossier_1095_l+exposition+itinerante+sur+sahel+s+installe+place+travot.html

Ville de Ploemeur (page consultée le 17/04/2010). Déplacement doux : au détour du Chemin de la Mer, d'autres chemins à partager. 4p http://www.ploemeur.com/images/rep_partage_docs/deplacementdouxmam.pdf

Nantes métropole (page consultée le 3/08/2010). Nantes présélectionnée pour être « Capitale verte de l'Europe ». http://www.nantesmetropole.fr/1271691122092/0/fiche_actualite/

Ville de Stockholm. Carte des sociotopes. <http://www.stockholm.se/TrafikStadsplanering/Stadsplanering/Gronstrukturplanering/Sociotopkarta/Sociotopkartor/>



**Centre d'Angers - Institut
National d'Horticulture et de
Paysage**

2, rue André Le Nôtre
49045 ANGERS Cedex 01
Tél : 02 41 22 54 54

Mémoire de fin d'études



Audélor
12, Avenue de la Perrière
56324 LORIENT Cedex
Tél : 02 97 88 22 44

**Diplôme d'Ingénieur de l'Institut Supérieur des Sciences
Agronomiques, Agroalimentaires, Horticoles et du Paysage**

Spécialité : Paysage
Option : Ingénierie du Territoire

Expérimentation d'une démarche sur les sociotopes dans la commune de Ploemeur

Par : Marie-Lou MURE

ANNEXES

JURY

Présidente : Corinne Bouchoux

Maîtresse de stage : Nadine Nicolas-Minier

Tutrice : Nathalie Carcaud

Enseignant responsable de l'option : Nathalie Carcaud

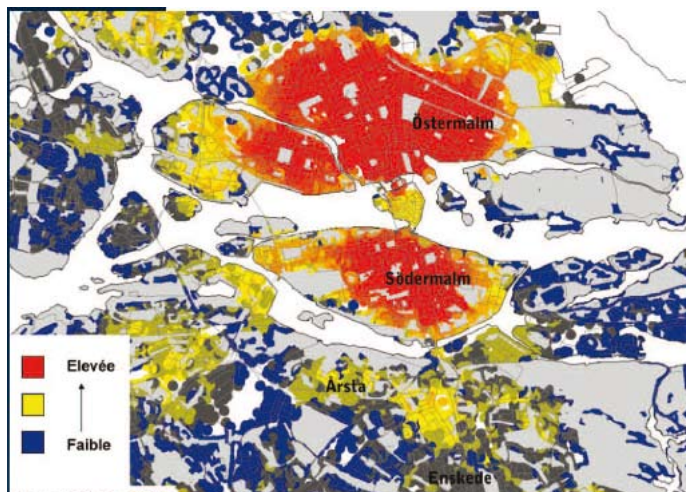
Autres membres du jury : Corinne Bouchoux

Soutenu à Angers, le 15 septembre 2010

"Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent
que la responsabilité de son auteur et non celle d'AGROCAMPUS OUEST".

Annexes

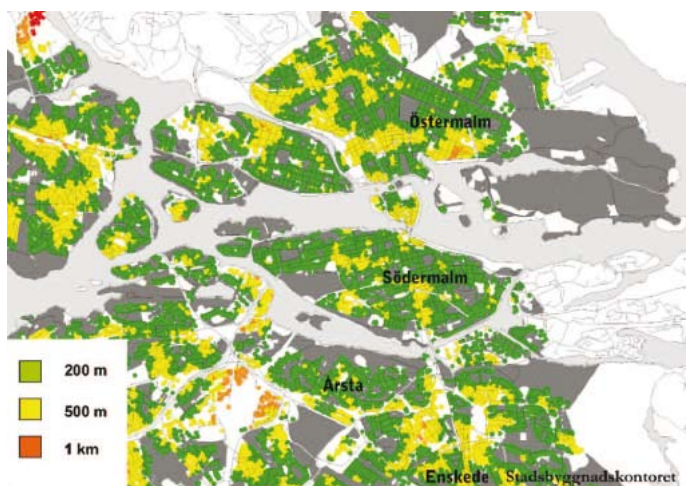
Annexe 1 : Cartes de Stockholm



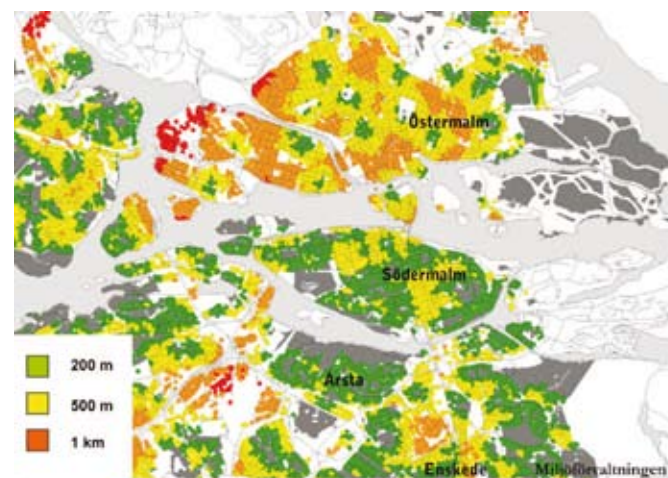
Annexe 1.a : Densité du bâti.



Annexe1.b : Accessibilité du réseau pédestre de Stockholm. En vert, ce sont les chemins les plus accessibles à pied et, en bleu, ceux qui le sont le moins.



Annexe 1.c : Distance de marche jusqu'à l'espace vert le plus proche.



Annexe 1.d : Distance de marche jusqu'à l'espace calme le plus proche. (<50dBA).

Annexe 2 : Liste des valeurs

♦ Valeurs liées à l'activité physique et aux jeux :

Football
Basket
Tennis
Course à pied
Parcours santé
Vélo
Roller
Promenade
Promenade canine
Équitation
Skate
Jeux de boules
Jeux d'enfants
Jeux et sport de plage
Activités nautiques
Baignade
Pêche
Bateau

♦ Valeurs liées à l'interaction entre les habitants :

Rassemblement – entre groupes d'amis, en famille, ou entre voisins par exemple.
Vie populaire – Important lieu de rencontre, souvent très fréquenté et animé.
Marché – Courses sur un marché animé.
Manifestations culturelles et sportives – Lieu accueillant du théâtre, de la musique et des manifestations sportives ou des festivals.

♦ Valeurs de contemplation du paysage :

Paysage maritime
Paysage de bocage
Paysage d'espace boisé
Proximité de l'eau – Contact visuel avec une pièce ou un cours d'eau importants.
Vue – Panorama sur un paysage et impression d'espace.
Végétation esthétique – Abondance de fleurs ou végétation de forte valeur esthétique
Histoire culturelle – Élément du patrimoine

♦ Valeurs de contact direct avec la nature :

Ecologie – Apprentissage/Contact avec la nature et la biodiversité.
Sensations maritimes – Liées à des conditions naturelles spécifiques (tempête...)
Jeux dans la nature – Possibilité de jeux en milieu naturel, pour les enfants.
Jardinage – Cultures pratiquées dans des jardins familiaux ouverts ou des espaces partagés.
Cueillette

♦ Valeurs liées à la pause et la détente :

Pique-nique – Petit regroupement convivial, souvent combiné au bain de soleil.
Calme – Détente, lecture, peinture, solitude et silence.
Pause au soleil – Un endroit où s'asseoir au soleil.
Pause à l'ombre – Un endroit où s'asseoir à l'ombre.
Bronzage
Restauration ou bar en plein air – Café avec service à l'extérieur.

Annexe 3 : Typologie des espaces ouverts

♦ Définitions du contexte des espaces

- Espace agro naturel : Espace aux caractéristiques semi naturelles, naturelles ou agricoles, situé dans l'arrière pays.
- Espace urbain : Espace situé dans un espace bâti.
- Espace de littoral ou de rive : Espace ouvert sur la mer, ou sur un fleuve ou une rivière.

♦ Définitions des types d'espaces

Espaces de nature :

- Espace boisé : Espace de petite ou moyenne dimension, occupé principalement par des arbres, et généralement parcouru par des sentiers.
- Étang, marais : Étendue d'eau stagnante, peu profonde, de surface relativement petite.
- Plage : Espace de rivage plat et découvert, au sol sableux.
- Rochers : Masses de pierre escarpées située sur le trait de côte.
- Espaces situés en retrait du trait de côte : Ces espaces, situés à proximité du rivage, sont aménagés pour l'accès au public (landes, dunes, étang, promontoires avec falaises).

Espaces verts :

- Parc aménagé : Espace entretenu et aménagé pour l'accès par les usagers, de surface supérieure à 3ha. Ils peuvent être composés d'espaces boisés, d'un étang ou d'un cours d'eau. Les aménagements qu'ils comportent sont principalement des sentiers, des tables de pique-nique et parfois des aires de jeux.
- Jardin public : Espace vert paysagé et agrémenté d'arbres, de fleurs et de pelouses, agrémentés de chemins piétons et de bancs. Le jardin public s'inscrit dans un tissu urbain. Sa

surface est comprise entre 0.5 et 3ha.

- Square : Petit jardin de surface inférieure à 0.5ha, situé dans un quartier, bordé par l'urbanisation, généralement pourvu de bancs et de jeux pour enfants.
- Petit espace engazonné de quartier : Terrain engazonné de petite surface, parfois agrémentés de quelques arbres et fleurs. Résulte souvent des 10% d'espaces verts prévus dans le PLU lors des constructions de zones AU.
- Terrain aménagé de stationnement : Espace aménagé pour le stationnement, le pique-nique et la détente.
- Espace jardiné ouvert : Terrain jardiné par les habitants, ouvert au public.

Espaces minéraux :

- Espace découvert minéral : Espace découvert généralement entouré de constructions : places, parvis...
- Quais : Quais ou zone d'amarrage

Aménagements sportifs :

- Terrain de jeux : Terrain minéral équipé offrant la possibilité d'activités (skatepark, terrains multisports...)
- Espace sportif : Terrain ouvert de surface importante offrant la possibilité d'activités physiques (terrain de foot ouvert, stade...).

Autres espaces ouverts :

- Terrain non aménagé : Terrain qui n'est pas construit ou aménagé pour un usage.
- Espace linéaire : Chemin, sentier.

Annexe 4 : Fiche d'observation des espaces ouverts : Exemple du quai de Lomener

Fiche d'observations :

Nom : Quai de Lomener
Quartier/rue : Port de Lomener
Superficie : 845m²

Contexte de l'espace ouvert :

- ☐ Espace agro naturel
- ☒ Espace de littoral
- ☐ Espace urbain

Type d'espace ouvert:

- Espaces de nature :
- ☐ Espace boisé
 - ☐ Étang, marais
 - ☐ Plage
 - ☐ Rochers
 - ☐ Espaces situés en retrait du trait de côte

Espaces verts :

- ☐ Parc aménagé
- ☐ Jardin public
- ☐ Square
- ☐ Petit espace engazonné de quartier
- ☐ Terrain aménagé de stationnement
- ☐ Espace jardiné ouvert
- ☐ Terrain non aménagé

Espaces minéraux :

- ☐ Espace découvert minéral
- ☒ Quais

Aménagements sportifs :

- ☐ Terrain de jeux
- ☐ Espace sportif

Autres espaces ouverts :

- ☐ Terrain non aménagé
- ☐ Espace linéaire

Caractéristiques physiques de l'espace :

- Configuration du terrain : ☒ plat ☐ vallonné
- Sol : ☐ Zone humide ☐ roche ☐ sable ☐ terre
- ☒ béton ☐ pierre ☐ pelouse
- Végétation : ☐ vivace ☐ buissons ☐ arbres ☒ non
- Densité de la végétation : ☐ faible ☐ moyenne ☐ élevée
- Sons : ☒ Faible niveau sonore
- ☐ Niveau sonore élevé
- ☒ Nuisance sonore : Bruits de la circulation des véhicules

Environnement de l'espace :

.....

.....

.....

Aménagements sur l'espace :

- Possibilité de s'asseoir : ☐ bancs ☐ tables de pique-nique ☐ rochers
- ☒ autre : bords du quai ☐ non
- Jeux pour enfants : ☐ oui ☒ non
- Poubelles : ☐ oui ☒ non
- Eclairage : ☐ oui ☒ non
- Sentiers piétons : ☐ oui ☒ non
- Grillage, barrière : ☐ oui ☒ non
- Parking voiture : ☒ oui ☐ non
- Emplacements vélos : ☒ oui ☐ non
- Abris (vent, soleil, pluie) : ☐ oui ☒ non
- Autre aménagement :

.....

.....

Entretien (propreté, gestion de la végétation) : ☒ Bon ☐ Modéré
☐ Site peu ou pas entretenu
 Dégradations, signes d'abandon : ☐ oui ☒ non
 Services à proximité (toilettes publiques, commerces, restauration ou autre) :
☒ oui ☐ non
 Aménagement fait par des habitants / précarité de l'aménagement :
☐ oui ☒ non

Accessibilité à proximité de l'espace :
 Accès au site : ☒ piétons ☒ vélos ☒ transports en commun
 Visibilité de l'accès au site : ☒ bonne ☐ moyenne ☐ faible
 Panneaux signalétiques : ☐ oui ☒ non

♦ Rassemblement :
 Possibilités de rassemblement : ☒ oui ☐ non

 Distractions, manifestations : ☒ oui ☐ non
 "Régates de vieilles voiles"...

♦ Sécurité :
 Bonne vue d'ensemble : ☒ oui ☐ non
 Sentiment d'insécurité : ☐ cloisonnement ☒ non
 Risques d'accident : ☐ proche de la circulation ☒ proche de l'eau
☒ risque de chute ☐ autre ☐ non

♦ Aire d'attractivité :
☒ Communale / supra-communale ☐ Bourg ☐ Quartier

♦ Valeurs observées : (cf fiche descriptive des valeurs)
 Promenade, pêche, baignade, bateau;
 Rassemblement, manifestations culturelles et sportives;
 Paysage maritime, vue, histoire culturelle;
 Sensations maritimes
 Pause au soleil.



Plongeurs et baignade, quai de Lomener.
Auteur : M. Mure. 24.08.2010.



Plongeurs et baignade, quai de Lomener.
Auteur : M. Mure. 24.08.2010.



Bateaux dans le Port de Lomener.
Auteur : M. Mure. 24.08.2010.



Promeneurs et pêcheurs sur le quai de Lomener.
Auteur : M. Mure. 24.08.2010.



Sensations maritimes. Auteur : A. Benz.
22.11.2009.



Sensations maritimes. Auteur : A. Benz.
22.11.2009.

Annexe 5 : Enquête auprès des habitants

Enquêtes: Les attentes en espaces ouverts des habitants de différents quartiers à Ploemeur

I. Des questions sur votre lieu de plein air favori :

1. Quel est votre espace de plein air préféré?

.....
.....

2. Quelles sont les qualités que vous appréciez dans cet espace de plein air?

.....
.....
.....

3. Que faites-vous dans cet espace ?

.....
.....
.....

4. À quelle fréquence vous rendez-vous dans cet espace ?

- ☐ Tous les jours ☐ Plusieurs fois par semaine ☐ Une fois par semaine
☐ Une fois par mois ☐ Très rarement.

5. Combien de temps y restez-vous d'ordinaire ?

- ☐ Pause longue ☐ Pause courte ☐ Passage

6. Combien de temps mettez-vous pour vous y rendre depuis chez vous ?

- ☐ <5 minutes ☐ 5 minutes à 15 minutes ☐ >15 minutes

7. Comment vous y rendez-vous d'ordinaire ?

- ☐ À pied ☐ À vélo ☐ En voiture ☐ En bus ☐ Autre

8. Selon vous, quels sont les manques et/ou défauts de cet espace? (Aménagements, entretien...)

.....
.....
.....

9. Est-il facilement accessible ?

- ☐ Oui ☐ Non

Obstacles :
.....

I. Des questions sur votre quartier :

10. Trouvez-vous votre quartier agréable ?

- ☐ Oui ☐ Non ☐ Sans avis

11. Diriez-vous que votre quartier est :

- ☐ Très dense ☐ Assez dense ☐ Moyennement dense ☐ Peu dense
☐ Sans avis

12. Diriez-vous que votre quartier est :

- ☐ Très vert ☐ Assez vert ☐ Moyennement vert ☐ Peu vert
☐ Sans avis

13. Y a-t-il dans le quartier un lieu pour rencontrer vos voisins ?

- ☐ oui ☐ non

Si oui, lequel ?
.....

14. Que pensez-vous de l'offre en espace de plein air dans votre quartier?

- ☐ Abondante ☐ Moyenne
☐ Faible ☐ Répond à mes attentes
☐ Ne répond pas à mes attentes ☐ Sans avis

15. Vous ou des personnes de votre foyer fréquentez-vous un ou plusieurs espaces de plein air du quartier ?

- ☐ Oui ☐ Non

Si oui, lesquels ?
.....
.....

16. Quelles sont les qualités offertes par ces espaces ?

.....
.....
.....

17. Que faites-vous dans ces espaces ?

.....
.....
.....
.....

18. À quelle fréquence vous rendez-vous dans ces espaces ?

Tous les jours Plusieurs fois par semaine Une fois par semaine
Une fois par mois Très rarement.

19. Combien de temps y restez-vous d'ordinaire ?

☐ Pause longue ☐ Pause courte ☐ Passage

20. Combien de temps mettez-vous pour vous y rendre depuis chez vous ?

<5 minutes 5 à 15 minutes >15 minutes

21. Comment vous y rendez-vous d'ordinaire ?

☐ À pied ☐ À vélo ☐ En voiture ☐ En bus ☐ Autre

22. Selon vous, quels sont les manques et/ou défauts de ces espaces ? (Aménagements, entretien...)

.....
.....
.....
.....

23. Sont-ils facilement accessibles ?

☐ Oui ☐ Non

Obstacles :
.....

III. Pour finir, quelques questions sur vous :

Quartier de la personne interrogée :
.....

Sexe : ☐ masculin ☐ féminin

Âge : ☐ <12 ans ☐ 13-19 ans ☐ 20–35 ans ☐ 35–65 ans ☐ >65 ans

Situation :

☐ Temps plein ☐ Temps partiel
☐ Ne travaille pas ☐ Etudiant
☐ Scolaire/Collège/Lycée

Nombre de personnes dans le foyer :

Annexe 6 : Localisation de la commune de Ploemeur dans le Pays de Lorient.



La commune de Ploemeur dans le Pays de Lorient
Source : Audélor.

Annexe 7 : Illustration de la diversité des espaces et des paysages à Ploemeur



Annexe 7.1 : landes et rochers à Lomener.
28.04.2010. Auteur : M. Mure



Annexe 7.2 : plage des Kaolins, Ploemeur. Source : J-P Ferrand



Annexe 7.3 : Etang de Lannénec.
source : J-P Ferrand



Annexe 7.4 : Carrière de kaolins, Ploemeur. Source : J-P Ferrand

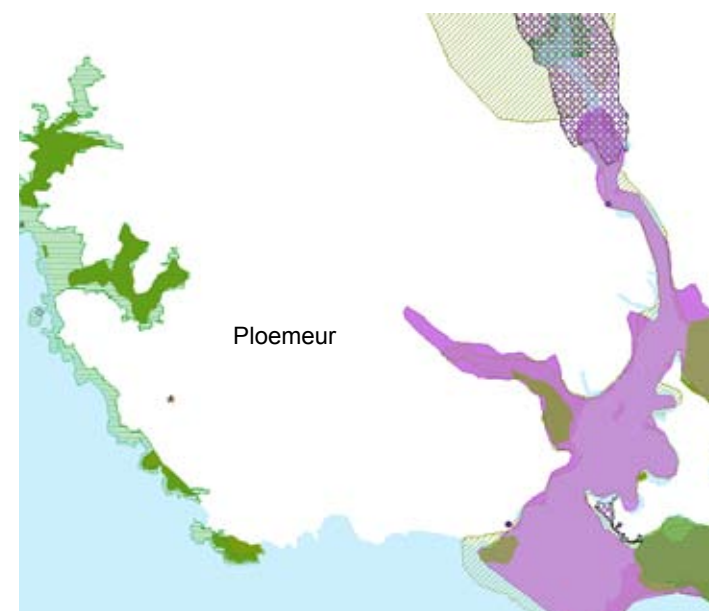


Annexe 7.5 : Etang du Ter, Ploemeur.
3.06.2010. Auteur : M. Mure

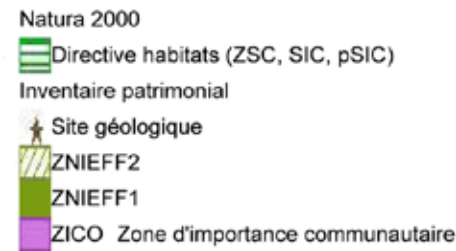


Annexe 7.6 : Parcelles bocagères, Ploemeur. Source : J-P Ferrand

Annexe 8 : Patrimoine naturel de Ploemeur



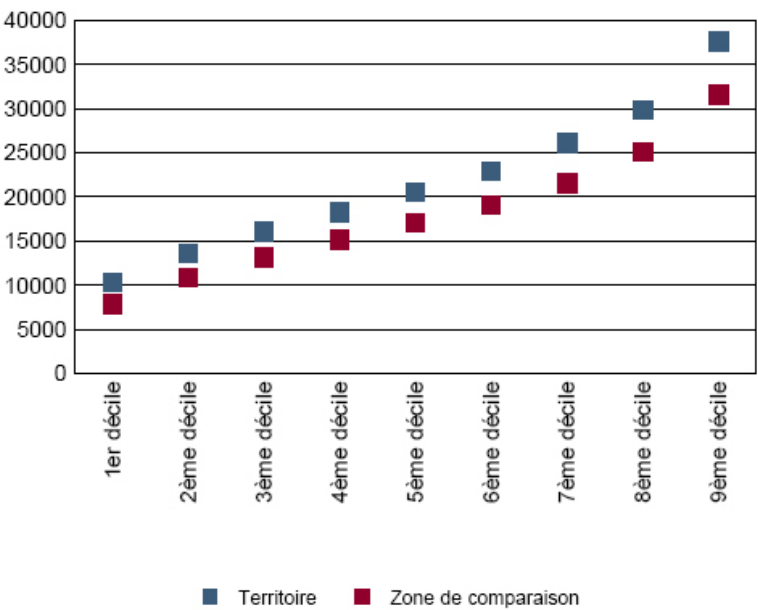
Patrimoine naturel sur la commune
Source : DIREN Bretagne



Annexe 9 : Population à Ploemeur

	2006	%	1999	%
Ensemble	7 908	100,0	7 752	100,0
Couples avec enfant(s)	3 015	38,1	3 776	48,7
Familles monoparentales :	760	9,6	732	9,4
hommes seuls avec enfant(s)	116	1,5	120	1,5
femmes seules avec enfant(s)	644	8,1	612	7,9
Couples sans enfant	4 134	52,3	3 244	41,8

Annexe 9.1. : Composition des familles
Source : INSEE, RP1999 et RP 2006.



Annexe 9.2. :Revenus fiscaux localisés des ménages à Ploe-
meur en 2007, et comparaison avec le Morbihan.
Source : INSEE

Annexe 10 : Illustrations d'espaces ouverts dans l'espace agro-naturel



*Annexe 10.1 : Promenade et course à pied au Parc du Ter, Ploemeur. 24.08.10
Auteur : M. Mure*



*Annexe 10.2 : Enfants jouant dans une aire de jeux, au Parc du Ter, Ploemeur. 24.08.10
Auteur : M. Mure*



*Annexe 10.3 : Parcours santé au Parc du Ter, Ploemeur. 24.08.10
Auteur : M. Mure*



*Annexe 10.4 : Espace boisé de la Chataigneraie. 24.08.10
Auteur : M. Mure*



*Annexe 10.5 : Balançoire aménagée au nord de Kerchaton. 24.08.10
Auteur : M. Mure*



*Annexe 10.6 : Espace boisé à l'ouest du bourg de Ploemeur. 28.04.10
Auteur : M. Mure*

Annexe 11 : Illustrations d'espaces ouverts dans l'espace littoral



*Annexe 11.1 : Promeneurs dans les landes, Lomener. 25.05.10.
Auteur : M. Mure*



*Annexe 11.2 : Plage de Portfontaine, Lomener. 25.05.10
Auteur : M. Mure*



*Annexe 11.3 : Pause sur un banc, rochers de Beg-er-Vir, Lomener
Auteur : M. Mure*



*Annexe 11.4 : Plongeurs sur le quai de Lomener. 24.08.10.
Auteur : M. Mure*



*Annexe 11.5 : Activités nautiques, plage du Pérello, Lomener. 7.08.10.
Auteur : M. Mure*



*Annexe 11.6 : Pêcheur sur les rochers de Beg-er-Vir, Lomener. 24.08.10.
Auteur : M. Mure*